COMPTE RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DE PHARMACIE

TENUE

A LA FACULTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

Le 9 Janvier 1957



LONS-LE-SAUNIER
MAURICE DECLUME, IMPRIMEUR

1957

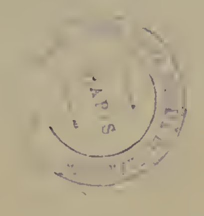
COMPTE RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DE PHARMACIE



COMPTE RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DE PHARMACIE

TENUE

A LA FACULTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

Le 9 Janvier 1957



LONS-LE-SAUNIER
MAURICE DECLUME, IMPRIMEUR

—

1957

LISTE DES MEMBRES
de l'Académie de Pharmacie

au 1er janvier 1957 (1).

MEMBRES RÉSIDANTS — 60.

DATES de la nomination.		*Noms et adresses.* MM.
Mai	1933	VELLUZ (L.), Dr Sc., PM, PHV, 18, rue Pierre-Curie, (Ve).
Juillet	1933	TABART (E.), 63, rue Denis-Gogue, Clamart (Seine).
Mai	1934	CHARONNAT, (R.), PFP, MAM, PH, 47, quai de la Tournelle, (Ve).
Juillet	1934	CUNY (L.), Dr Sc., 54, faubourg Saint-Honoré, (VIIIe).
Juillet	1936	LENOIR (H.), Dr Ph., 2, rue Emile-Zola, Saint-Ouen (Seine).
Avril	1937	SOUÈGES (R.), Membre de l'Institut, Dr Sc., PA, 29 ter, rue de Saint-Quentin, Nogent-sur-Marne (Seine).
Avril	1938	DEBUCQUET (L.), PM, PHV, 34, avenue de Provence, Antony (Seine).
Mai	1938	PREVET (F.), Dr Sc., Dr Ph., 48, rue des Petites-Ecuries, (Xe).
Mai	1940	CHEYMOL (J.), PFM, PH, Hôpital Tenon, 4, rue de la Chine, (XXe).
Octobre	1940	NEPVEUX (F.), Dr Ph., 14, place Denfert-Rochereau, (XIVe).
Avril	1941	JANOT (M.-M.), PFP, MAM, 5, rue Michelet, (VIe).
Juin	1941	JULIEN (L.), Dr Ph., 105, rue de Rennes, (VIe).
Mai	1942	GUILLOT (M.), PFP, PH, 191, Avenue du Maine, (XIVe).
Juillet	1942	GUERBET (A.), 99, boulevard Péreire, (XVIIe).
Juin	1943	SCHUSTER (G.), Dr Ph., 3, avenue de la République, Villejuif (Seine).
Janvier	1944	VALETTE (G.), PFP, PH, 4, avenue de l'Observatoire, (VIe).
Juillet	1944	GAUTIER (J. A.), PFP, PA, 4, avenue de l'Observatoire, (VIe).
Novembre	1944	AUROUSSEAU (L.), 8, rue Théodule-Ribot, (XVIIe).
Janvier	1945	GESTEAU (P.), Dr Sc., 1, rue Bosio, (XVIe).

---

(1) Abréviations : MAM, Membre de l'Académie nationale de Médecine ; MCAM, Membre correspondant de l'Académie de Médecine ; MFP, Maître de Conférences à la Faculté de Pharmacie ; MCEMP, Maître de Conférences à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie ; PA, Pharmacien des Asiles de la Seine ; PCF, Professeur au Collège de France ; PFM, Professeur à la Faculté de Médecine ; PFP, Professeur à la Faculté de Pharmacie ; PH, Pharmacien des Hôpitaux ; PM, Pharmacien militaire ; PAV et PHV, Professeur agrégé et Professeur honoraire au Val-de-Grâce ; PU, Professeur à l'Université ; PFMP, Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie ; PCAM, Professeur au Conservatoire des Arts et Métiers ; PEMP, Professeur à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie ; PIHE, Professeur à l'Institut des Hautes-Etudes ; PMHN, Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle ; PFCMP, Professeur à la Faculté catholique de Médecine et de Pharmacie ; PCM, Pharmacien Chimiste de la Marine ; PTC, Pharmacien des Troupes Coloniales ; Dr Sc., Docteur ès Sciences ; Dr Ph., Docteur en Pharmacie ; Dr M., Docteur en Médecine ; D.E.H.E., Directeur à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes.

DATES de la nomination		Noms et adresses.
		MM.
Juin	1945	Griffon (H.), PAV, Directeur du Laboratoire de Toxicologie, 2, place Mazas, (XIIe).
Juillet	1945	Vaille (Ch.), D^r^ Ph., 69, boulevard Beauséjour, (XVIe).
Novembre	1945	Courtois (J. E.), PFP, PH, 1, rue Chardon-Lagache (XVIe).
Janvier	1946	Jarrousse (J.), D^r^ Sc., 24, rue du Commandant-Jean-Duhail, Fontenay-sous-Bois (Seine).
Juin	1946	Paris (R.), PFP, 16, rue Paul-Appell, (XIVe).
Novembre	1946	Joffard (R.), D^r^ Ph., 18, place d'Italie, (XIIIe).
Juin	1947	Poulenc (P.), D^r^ Sc., 28, avenue d'Eylau, (XVIe).
Octobre	1947	Raoul (Y.), PFP, 4, avenue de l'Observatoire, (VIe).
Octobre	1947	Finelle (E.), PTC , 7, rue Léon-Vaudoyer, (VIIe).
Avril	1948	Harlay (V.), PH, Hôpital Boucicaut, 78, rue de la Convention, (XVe).
Juin	1948	Arnal (F.), Président honoraire du CNOP, 4, avenue Ruysdaël, (VIIIe).
Juillet	1948	Domange (L.), PFP, 9, rue du Château, Bourg-la-Reine (Seine).
Septembre	1948	Deschiens (E.), D^r^ Ph., 2, avenue Hoche, (VIIIe).
Mai	1949	Truhaut (R.), PFP, PA, 4, avenue de l'Observatoire, (VIe).
Juillet	1949	Lachaux (M.), D^r^ Ph., 5, avenue de la Belle Gabrielle, Fontenay-sous-Bois (Seine).
Mars	1950	Quevauviller (A.), MFP, 2, rue du Lt C^l^ Deport, (XVIe).
Mai	1950	Vigneron (M.), 34, quai de Béthune, (IVe).
Juillet	1950	Delaville (M.), DEHE, 9, boulevard Malesherbes, (VIIIe).
Décembre	1950	Rolland (P.), Dr M., 43, avenue de la République, Bourg-la-Reine (Seine).
Avril	1951	Péronnet (M.), PV, 116, avenue J.-d'Estienne-d'Orves, Joinville-le-Pont (Seine).
Juin	1951	David (L.), 49, rue de Bitche, Courbevoie (Seine).
Juillet	1951	Morette (A.), PFP, 148, boulevard du Montparnasse, (XIVe).
Octobre	1951	Lagarce (F.), D^r^ Ph., 13, place de la Nation, (XIe).
Novembre	1951	Lambin (Mlle S.), PFP, 15, rue Saussier-Leroy, (XVIIe).
Décembre	1951	Chaigneau (M.), D^r^ Ph., 14, avenue Jacques-Jézéquel, Vanves (Seine).
Avril	1952	Mestre (R.), Dr M., D^r^ Ph., 18, rue de Tilsitt, (XVIIe).
Juillet	1952	Dillemann (G.), MCEMP, 42, rue Henri Barbusse, (V^e^).
Novembre	1952	Desbordes (J.), D^r^ Ph., 34 bis, rue de Longchamp, Neuilly-sur-Seine (Seine).
Mars	1953	Leprestre (L.), D^r^ Ph., 12, rue de Strasbourg, (X^e^).
Mai	1953	Cavier (R.), PFP, PA, 4, avenue de l'Observatoire, (VIe).
Juillet	1953	Choay (M.), 48, avenue Théophile-Gautier, (XVIe).
Mai	1954	Crété (P.), PFP, 4, avenue de l'Observatoire, (VIe).
Octobre	1954	Jequier (R.), D^r^ Ph., 84, avenue de Marinville, Saint-Maur (Seine).
Mai	1955	Piette (M.), MFP, 4, avenue de l'Observatoire, (VIe).
Octobre	1955	Reusse (J.), D^r^ Ph., 48, rue des Petites-Ecuries, (X^e^).
Décembre	1955	Kerny (M.), PM, 14, boulevard Saint-Germain, (V^e^).
Juillet	1956	Fabre (A.), D^r^ Sc., 4, rue Richer, (IXe).
Octobre	1956	Moreau (R.), PFP, 4, avenue de l'Observatoire, (VIe).

MEMBRES HONORAIRES.

DATES de la nomination	DATES de l'honorariat	MM.
1904	1931	Hérissey (H.), PFP, PH, MAM, 41, boulevard Raspail, (VIIe).
1904	1931	Dumesnil (E.), Dr Ph., 10, rue du Plâtre, (IVe).
1909	1935	Guillaumin (A.), Dr Ph., 13, rue du Cherche-Midi, (VIe).
1911	1937	Delépine (M.). Membre de l'Institut, PCF, PH, MAM, 10 *bis*, boulevard de Port-Royal, (Ve).
1913	1938	André (E.), PH, 3, avenue Lycée-Lakanal, Bourg-la-Reine (Seine).
1914	1939	Bernier (R.), Dr Ph., 11, rue Mansart, (IXe).
1914	1939	Lebeau (P.), Membre de l'Institut, PFP, 9, avenue de Verrières, Massy (Seine-et-Oise).
1920	1945	Lantenois (M.), Dr Ph., 12, rue Alexis-Durand, Fontainebleau (Seine-et-Marne).
1920	1945	Fabre (R.), Membre de l'Institut, PFP, PH, MAM, Hôpital Necker, 149, rue de Sèvres, (XVe).
1920	1945	Rabais (M.), PFP, MAM, 12, avenue de l'Observatoire, (VIe).
1921	1946	Buisson (A.), Membre de l'Académie Française, Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques, 105, avenue Henri-Martin, (XVIe).
1921	1946	Pénau (H.), Dr Sc., 116, boulevard Raspail, (VIe).
1921	1946	Fleury (P.), PFP, PA, MAM, 9, boulevard Diderot (XIIe).
1923	1948	Bouvet (M.), Dr Ph., 4, rue Thénard, (Ve).
1923	1948	Picon (M.), PFP, PH, Hôpital Laënnec, 42, rue de Sèvres (VIIe).
1923	1948	Bailly (O.), Dr Sc., 134, boulevard Saint-Germain (VIe).
1925	1950	Weitz (R.), Dr M., 93, boulevard Saint-Germain, (VIe).
1925	1950	Grigaut (A.), Dr M., 43, rue du Colisée, (VIIIe).
1926	1951	Aubry (A.), Dr Ph., 23, rue des Blagis, Bourg-la-Reine (Seine).
1926	1951	Mascré (M.), PFP, PH, 4, avenue de l'Observatoire, (VIe).
1926	1951	Lecoq (R.), Dr Sc., Dr Ph., 8, Place de l'Odéon, (VIe).
1927	1952	Launoy (L.), PFP, MAM, 28, Cours Albert 1er, (VIIIe).
1927	1952	Martin (F.), Dr Ph., 6, place Denfert-Rochereau, (XIVe).
1929	1954	Liot (A.), Dr Ph., Pharmacie Centrale de France, 379, avenue Wilson, La Plaine-Saint-Denis (Seine).
1930	1955	Hazard (R.), PFM, MAM, PH, Hôtel-Dieu, Parvis Notre-Dame, (IVe).
1930	1955	Lormand (C.), 67, boulevard des Invalides, (VIIe).
1931	1956	Boinot (G.), Dr Ph., 52, rue La Bruyère, (IXe).
1931	1956	Bedel (C.), PFP, 3, Grande Rue, Montrouge (Seine).
1931	1956	Delaby (R.), PFP, MAM, 22, boulevard Saint-Michel, (VIe).

MEMBRES ASSOCIÉS — 10.

DATES de la nomination	MM.
1935	Bertrand (G.), Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, 61, boulevard des Invalides, (VIIe).
1937	Dufraisse (C.), Membre de l'Institut, PCF, 50, boulevard de l'Hôpital, (XIIIe).
1947	Binet (L.), Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, 83, boulevard Saint-Germain, (VIe).
1947	Bruneau (P.), 17, rue de Berri, (VIIIe).
1947	Tréfouel (J.), Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, 28, rue du Docteur-Roux, (XVe).
1947	Urbain (A.), Membre de l'Académie de Médecine, 57, rue Cuvier, (Ve).
1948	Baudouin (A.), Secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine, 44, boulevard Raspail (VIIe).
1948	Donzelot (P.), Directeur général au Ministère de l'Education Nationale, 31, rue de Bellechasse, (VIIe).
1948	Roche (J.), Membre de l'Académie de Médecine, PCF, place Marcellin-Berthelot (Ve).
1950	Courrier (R.), Membre de l'Institut, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Membre de l'Académie de Médecine, PCF, place Marcellin-Berthelot (Ve).

MEMBRES CORRESPONDANTS NATIONAUX — 120.

MM.

ANGIBEAU (M.), Dr M., 2, place du Maréchal-Foch, Saintes (Charente-Maritime), 1945.

BALANSARD (J.), PFMP, PH, 36, rue de la Bibliothèque, Marseille (Bouches-du-Rhône), 1951.

BALÂTRE (P.), PFMP, Lille (Nord), 1946.

BEAUVISAGE (L.), Dr Ph., Dr Sc., 27, boulevard de Courtais, Montluçon (Allier), 1923.

BEZANGER-BEAUQUESNE (Mme L.), PFMP, rue Courtois, Lille (Nord), 1956.

BLANC (P.), PFMP, PH, Toulouse (Haute-Garonne), 1945.

BLANQUET (Mme L.), PFMP, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1947.

BOGROS (J.), 7, rue Blatin, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1955.

BONVALET (M.), PEMP, 123, place Beauvoisine, Rouen (Seine-Inférieure), 1947.

BOUILLOT (J.), PEMP, 121, rue de la Convention (XVe), Paris, 1939.

BOURGEOIS (L.), Dr Ph., 4, rue de la République, Orléans (Loiret), 1945.

BRIDON (E.), Dr Ph., 27, rue Victor-Hugo, Mâcon (Saône-et-Loire), 1931.

BRUSTIER (V.), PFMP, Toulouse (Haute-Garonne), 1945.

CAMBOULIVES (P.), Dr Ph., rue Timbal, Albi (Tarn), 1914.

CANALS (E.), MCAM, PFP, Montpellier (Hérault), 1928.

CASTAGNOU (R.), PFMP, PH, rue Leyteire, Bordeaux (Gironde), 1955.

CAUJOLLE (F.), MCAM, PFMP, Toulouse (Haute-Garonne), 1947.

CHAMBON (M.), PFMP, PH, Lyon (Rhône), 1945.

CHAPHEAU, PCM, 3, av. Octave-Gréard. Paris (VIIe), 1937.

CHARNOT (A.), Dr Ph., MCAM, 4, rue Président-Berge, Rabat (Maroc), 1950.

CHATRON (M.), Dr Ph., 150, rue de la République, Montluçon (Allier), 1946.

CHELLE (L.), MCAM, PFMP, Bordeaux (Gironde), 1924.

CHOAY (A.), Dr M., (Frère Marie Luc de l'Assomption), Couvent des Carmes, 99, rue des Stations, Lille (Nord), 1935.

CORBIN (J.), PCM, 4, rue Dufrenoy (XVIe), 1946.

CORDIEN (P.), PFP, 2, rue St-Georges, Strasbourg (Bas-Rhin), 1939.

MM.

CORMIER (M.), PFMP, PH, Rennes (Ille-et-Vilaine), 1945.

COSTY (P.), PEMP, 110, rue de Falaise, Caen (Calvados). 1947.

COUILLAUD (J.), PM, Dr Ph., Marseille (B.-du-Rhône), 1935.

CRIBIER (J.), Dr Ph., 19, rue de la République, Orléans (Loiret), 1924.

CROUY (L.), Dr Ph., 72, rue d'Albuféra, Vernon (Eure), 1937.

DANET (R.), Dr Ph., 24, rue St-Guillaume, St-Brieuc (Côtes-du-Nord), 1951.

DASTUGUE (G.), PFMP, PH, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1947.

DEHAUSSY (E.), Dr Ph., 50-52, rue Nationale, Lille (Nord), 1953.

DEHAY (Ch.), PFMP, 25, avenue Foch, Marcq-en-Baroeul (Nord), 1951.

DELPHAUT (J.), PFMP, 92, rue Auguste-Blanqui, Marseille (B.-du-R.), 1954.

DIACONO (H.), MCAM, PIHE de Tunis, 17, rue Charles de Gaulle, Tunis (Tunisie), 1935.

DOLIQUE (R.), PFP, Montpellier (Hérault), 1947.

DOURIS (R.), MCAM, PFP, 11, rue de la Glacière, Paris (XIIIe), 1947.

DUFFAU (R.), Dr Ph., Vernouillet (Seine-et-Oise), 1945.

DUPILLE (J.), Dr Ph., 31, rue Saint-Corneille, Compiègne (Oise), 1946.

DUQUÉNOIS (P.), PFP, 2, rue St-Georges, Strasbourg (Bas-Rhin), 1946.

FANDRE (A.), Dr Ph., Villa « La Ramure », avenue du Bois, Nice-Carabacel (Alpes-Maritimes), 1950.

FEUTRY (R.), PEMP, PH, Caen (Calvados), 1954.

FLEURY (G.), Dr Sc., Dr Ph., 242, boulevard de la Plage, Arcachon (Gironde), 1935.

FOUCHET (A.), PEMP, 9, place Sainte-Croix, Angers (Maine-et-Loire), 1947.

FOURMENT (P.), PFMP, Alger (Algérie), 1955.

FRANÇOIS (Mlle M.-Th.), PFP, 5, rue du Recteur-Bruntz, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1945.

GALIMARD (J.). Dr Ph., Dr M., 145, rue Yves-le-Coz, Versailles (Seine-et-Oise), 1909.

GÉRALD (P.), PEMP, 8, rue Pierre-Curie, Limoges (Haute-Vienne), 1950.

GIRARD (R.), PFMP, Bordeaux (Gironde), 1945.

MM.

Giroux (J.), PFP, Montpellier (Hérault), 1947.
Godfrin (P.), Dr Ph., 5, avenue Watteau, Nogent-sur-Marne (Seine), 1919.
Golse (J.), PFMP, Bordeaux (Gironde), 1935.
Granger (R.), PFP, Montpellier (Hérault), 1950.
Gros (R.), Dr Ph., 13, place Delille, Clermont-Ferrand (P.-de-D.), 1929.
Guérithault (B.), Dr M., PFMP, 32, av. Camus, Nantes (Loire-Inférieure), 1929.
Guichard (F.), PFMP, Saïgon (Indochine), 1950.
Guillaume (A.), PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1935.
Guillou (J.), Dr Ph., 43, rue Saint-Mathieu, Quimper (Finistère), 1945.
Guimond (G.), Dr Ph., 16, rue Jean-Jaurès, Vendôme (Loir-et-Cher), 1925.
Guyot (R.), 24, rue Castillon, Bordeaux (Gironde), 1928.
Husson (P.), PEMP, Falaise (Calvados), 1947.
Jacquemain (R.), PFS, Besançon (Doubs), 1947.
Jarmon (P.), Dr Ph., 10, rue Amilcar, Tunis (Tunisie), 1950.
Jaulmes (P.), PFP, Montpellier (Hérault), 1947.
Juillet (A.), MCAM, PFP, 27, rue de l'Aiguillerie, Montpellier (Hérault), 1921.
Kayser (F.), PFP, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1947.
Lapp (Ch.), PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1948.
Lasausse (E.), PFMP, 1, rue Affre, Nantes (Loire-Inférieure), 1924.
Laurian (P.), Dr Ph., 16, Place de l'Hôtel-de-Ville, Compiègne (Oise), 1946.
Leclère (A.), 23, rue de Douai, Lille (Nord), 1927.
Lespagnol (A.), MAM, PFMP, Lille (Nord), 1946.
Lestra (H.), PEMP, 18, rue du Docteur-Mazet, Grenoble (Isère), 1947.
Leulier (A.), MCAM, PFMP, Lyon (Rhône), 1928.
Leulier (M.), PEMP, Dr Ph., 27, boulevard Foch, Reims (Marne), 1951.

MM.

Lory (R.), Dr Sc., 22, avenue du Général-Leclerc, Dammarie-les-Lys, (Seine-et-Marne), 1950.
Luciani (J.), Dr Ph., 1, avenue de Carthage, Tunis (Tunisie), 1948.
Manceau (P.), PFMP, PM, 62, rue Chevreul, Lyon (Rhône), 1931.
Martin (L.), PEMP, 125, cours Beriat, Grenoble (Isère), 1925.
Massy (R.), PM., Dr Ph., 3, rue Jean-Ferrandi, Paris (VIe), 1923.
Mengus (Ch.), 45, faubourg de Pierre, Strasbourg (Bas-Rhin), 1925.
Mesnard (P.), PFMP, rue Leyteire, Bordeaux (Gironde), 1953.
Meunier (A.), PFP, PH, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1947.
Monnet (R.), PFMP, Alger (Algérie), 1947.
Monnier (P.), PFP, Montpellier (Hérault), 1953.
Montignie (E.), Dr Ph., 112, rue de Dunkerque, Tourcoing (Nord), 1931.
Morand (P.), PCM, Hôpital Ste-Anne, Toulon (Var), 1951.
Mousseron (M.), PFS, 8, rue de l'Ecole-Normale, Montpellier (Hérault), 1947.
Paget (M.), PFCMP, Dr Ph., 16, rue de Bourgogne, Lille (Nord), 1929.
Pauchard (Em.), Dr Ph., Bernay (Eure), 1939.
Paul (R.), PFCMP, 16, rue Georges-Guynemer, Versailles (S.-et-O.), 1951.
Péchon (L.), Dr Ph., 15, rue de Noyon, Amiens (Somme), 1953.
Pecker (H.), PM., Dr Ph., 12, rue Paul-Bert, Saint-Mandé (Seine), 1926.
Perdrigeat (A.), PCM, Aumagne (Charente-Maritime), 1932.
Pille (G.), PM, B.P. 3001, Dakar (Sénégal), 1956.
Pinard (P.), 90, boulevard St-Denis, Courbevoie (Seine), 1903.
Pollès (Ch.), PFMP, 16, quai Moncousu, Nantes (L.-Inf.), 1954.
Quéré (H.), Dr Sc., Dr M., PCM, 158, rue Saint-Charles, Paris (XVe).
Quirin (G.), PEMP, Dr Ph., 56, rue Cérès, Reims (Marne), 1924.
Revol (L.), PFMP, PA, Lyon (Rhône), 1945.
Rimattei (F.), MCAM, PFMP, 92, rue Auguste-Blanqui, Marseille (B.-du-R.), 1947.
Richard (F.), Courberie (Mayenne), 1922.

MM.

Richard (G.), PFP, Recteur de l'Académie, 10, rue de la Convention, Besançon (Doubs), 1947.
Robin (P.), Dr Sc., 27, rue du Centre, Tournus (S.-et-L.), 1921.
Ronchèse (A.), MCAM, Dr Ph., 31, av. du Maréchal-Foch, Nice (A.-M.), 1914.
Roy (L.), Dr Ph., 29, avenue Charras, Clermont-Ferrand (P.-de-D.), 1929.
De Saint-Stéban (G.), Dr Ph., 52, rue de Poissy, Saint-Germain-en-Laye (S.-et-O.), 1924.
Sartory (R.), PFP, 2, rue Saint-Georges, Strasbourg (Bas-Rhin), 1947.
Servantie (L.), Dr M., Dr Ph.. 28, rue Castillon, Bordeaux (Gironde), 1950.
Sibourg (J.), Dr Ph., 28, rue de la Darse, Marseille (B.-du-R.), 1954.

MM.

Suard (M.), PEMP, Angers (M.-et-L.), 1946.
Tardy (F.), Dr Ph., 1, place Saint-Bonnet, Bourges (Cher), 1954.
Telle (F.), PEMP, 41, avenue Paul-Chandon, Epernay (Marne), 1945.
Tiollais (R.), PFMP, PH, 50, rue Danton, Rennes (I.-et-V.), 1945.
Vanhems (G.), Dr M., Dr Sc., Dr Ph., 72, rue d'Espagne, Bayonne (Basses-Pyrénées), 1954.
Vincent (D.), PFMP, 20, rue P.-Brossolette, Toulouse (Haute-Garonne), 1950.
Vitte (G.), PFMP, 3, place de la Victoire, Bordeaux (Gironde), 1951.
Volmar (Y.), MCAM, PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1921.
Voynnet (R.), Dr Ph., 51, Grande-Rue, Lure (Haute-Saône), 1946.

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS — 70

MM.

Baggesgaard Rasmussen (H.), professeur de Chimie à l'Ecole supérieure royale de Pharmacie, 2, Universitetsparken, Copenhague (Danemark), 1935.
Béguin (Ch.), Dr Ph., place du Marché, Le Locle (Suisse), 1927.
Berry (H.), doyen du College of the Pharmaceutical Society of the University, 17, Bloomsbury Square, Londres W.C.I. (Grande-Bretagne), 1947.
Büchi (J.), Dr Sc., directeur de l'Institut de Pharmacie de l'Ecole Polytechnique Fédérale, 25, Clausiusstrasse, Zürich (Suisse), 1951.
Capra (J. A.), doyen de la Faculté de Pharmacie, Pereira 2979, Montevideo (Uruguay), 1950.
Carranza (F.), doyen de la Faculté de Pharmacie et de Biochimie de l'Université de San Marcos, Apartado 1275, Lima (Pérou), 1954.
Casarès Gil (José), doyen honoraire de la Faculté de Pharmacie, Diego de Léon, 22, Madrid (Espagne), 1945.
Casparis (P.), professeur à l'Institut de Pharmacie de l'Université de Berne, Sahlistrasse, 10 (Suisse), 1931.
Castille (A.), directeur de l'Institut de Pharmacie, rue Van Even, Louvain (Belgique), 1947.
Celsi (S. A.), professeur à la Faculté des Sciences de Buenos-Aires, Belgrano 659, Quilmès (République Argentine), 1953.
Chalmeta (Alberto), Dr Ph., Calle de Granada, 6, Madrid (Espagne), 1935.
Cignoli (Francisco), Dr Ph., professeur de la Faculté de Médecine, Corrientes 864, Rosario de Santa-Fé (République Argentine), 1931.
Correia da Silva (A. C.), Dr., professeur à la Faculté de Pharmacie de l'Université de Porto, Campo 24 de Agosto, 186 (Portugal), 1954.
Deleanu (N.), professeur à la Faculté de Pharmacie de Bucarest (Roumanie), 1935.
Emmanuel (E.), professeur de Chimie pharmaceutique à l'Université d'Athènes (Grèce), 1931.
Esteve (A.), Dr, Avenida Virgen de Montserrat 209, Barcelone (Espagne), 1950.
Da Faria (L.), professeur, membre de l'Académie Nationale de Pharmacie, 27, rue Camerino, Rio-de-Janeiro (Brésil), 1947.

MM.

Faurholt (C.), recteur de l'Ecole supérieure royale de Pharmacie, Universitetsparken, 2. Copenhague (Danemark), 1947.

Fernandez (O.), MCAM, Residencia de Profesores, n° 2, Ciudad Universitaria, Madrid (Espagne), 1931.

Flück (H.), professeur à l'Institut de Pharmacie de l'Ecole Polytechnique Fédérale, Clausiusstrasse 25, Zürich (Suisse), 1953.

Fontoura (C.), laboratoire produits pharmaceutiques, Sao-Paulo (Brésil), 1927.

Forrester (G. P.), 17, Uphill Road, Mill Hill, Londres (Grande-Bretagne), 1925.

Garnier (M.), professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie, Beyrouth (Liban), 1947.

Garrido (M. A.), professeur à la Faculté de Chimie et de Pharmacie, Jiron Callao, 813, Lima (Pérou), 1951.

Herlant (L.), professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie, Bruxelles (Belgique), 1931.

Höst-Madsen (E.), MCAM, Vesterbrogade, 72, Copenhague V, (Danemark), 1937.

Houssay (B.), professeur Institut de Biologia e Medicina experimental, Prix Nobel, MCAM, Costa-Rica 4185, Buenos Aires (République Argentine), 1948.

Jermstad (Axel), D[r] Ph., professeur de Pharmacie galénique à l'Institut de Pharmacie de l'Université d'Oslo, secrétaire de la Pharmacopée norvégienne, 26, Erling Skjalgsons Gate, Oslo (Norvège), 1935.

Jonesco-Matiu (A.), professeur de Chimie pharmaceutique, Mantuleas à 40, Rayon Ind. Vlad. Bucarest (Roumanie), 1925.

Kariyone (T.), department of Pharmacy, Faculty of Medicine, Yoshida-Konoecho, Sakyo-ku, Kyoto City, (Japan), 1955.

Khouri (J.), MCAM, D[r] Ph., 2, avenue Fouad-1[er], Alexandrie (Egypte), 1900.

Lapointe (G. A.), président du Collège des Pharmaciens, 354, rue Ste-Catherine Est, Room 57, Montréal (Canada), 1950.

Larose (Alf. F.), doyen de la Faculté de Pharmacie, 2900, boulevard du Mont-Royal, Montréal (Canada), 1950.

Linnell (W. H.), professeur au College of the Pharmaceutical Society, 17, Bloomsbury Square, Londres W.C.I. (Grande-Bretagne), 1929.

Linneu Prestès, professeur à la Faculté de Pharmacie de Sao-Paulo (Brésil), 1947.

Linstead (Sir Hugh), MCAM, D[r] Ph., The Pharmaceutical Society, 17, Bloomsbury Square, Londres W.C.I. (Grande-Bretagne), 1929.

Lys (P.), professeur à la Faculté de Médecine et Pharmacie, Beyrouth (Liban), 1947.

Mackie (H. B.), directeur de l'Ecole de Pharmacie de Brighton, Ravenscraig, 141 Surrenden Road, Brighton (Grande-Bretagne), 1955.

Magnin (G.), J. A. Ambrosetti 101, Buenos Aires (République Argentine), 1914.

Malhado Filho (J.), professeur, membre de l'Académie nationale de Pharmacie, rua São Luis. 161, Sao Paulo (Brésil). 1947.

Maricq (L.), professeur à l'Institut de Pharmacie de l'Université libre de Bruxelles, 50, avenue Roosevelt. Bruxelles (Belgique), 1947.

Mascherpa (P.), professeur, directeur de l'Institut de Pharmacologie et de Thérapie de l'Université de Pavie, Piazza Botta, 6, Pavie (Italie), 1955.

Mingoya (Q.), professeur, membre de l'Académie Nationale de Pharmacie, rue São Luis 161. Sao Paulo (Brésil), 1947.

Mokranjac (M.), professeur à la Faculté de Pharmacie, Cvijiceva 37, Belgrade (Yougoslavie), 1953.

Motawi (M. M.), directeur de la Faculté de Pharmacie de l'Université d'Alexandrie, (Egypte), 1955.

Noble (Ignacio), membre de l'Académie des Sciences médicales et naturelles, Rua 12, n° 463, Vedado Habana. La Havane (Cuba), 1948.

Ohlsson (E.), MCAM, professeur à l'Institut Pharmaceutique Royal de Stockholm (Suède), 1935.

Potjewijd (D[r] T.). Boschplein 9c, Winschoten (Pays-Bas), 1937.

Powers (J. L.), Ph. D., président du Comité du Formulaire national, 2215 Constitution Avenue, Washington (U.S.A.), 1947.

MM.

Pratesi (P.), doyen de la Faculté de Pharmacie, Pavie (Italie), 1951.
Putzeys (P.), professeur à l'Institut de Pharmacie, 17, avenue Van den Bempt, Héverlé (Belgique), 1947.
Reimers (M. N.), D^r Ph., Löve Apotek, Aarhus (Danemark), 1903.
Roldan Guerrero (R.), Pharmacien Général Inspecteur des Services Pharmaceutiques de l'Armée de Terre, Garcia Morato 136, Madrid (Espagne), 1953.
Ruyssen (R.), professeur à l'Institut de Pharmacie, 2, St. Jansvest, Gand (Belgique), 1947.
Schoofs (F.), professeur émérite à l'Université, 41, rue Louvrex, Liége (Belgique), 1931.
Seabra (P.), laboratoire de produits pharmaceutiques, 148, rua Ferreira Pontes, Tijuca, Rio-de-Janeiro (Brésil), 1931.
Stainier (C.), professeur à l'Université, Institut Gilkinet, 5, rue Fusch, Liége (Belgique), 1947.
Tobias-Neto (J.), professeur à la Faculté de Pharmacie et de Philosophie de l'Université de Bahia, av. Araujo Pinho, 59, Bahia (Brésil), 1927.
Van Arkel (M[lle] C. G.), professeur, Laboratorium voor Artsenijbereidkunde der Universiteit van Amsterdam, 84, Kloveniersburgwal, Amsterdam (Pays-Bas), 1947.
Van Os (D.), professeur à l'Université de Groningen (Pays-Bas), 1937.
Vivario (R.), professeur à l'Université, docteur honoris causa de l'Université de Paris, MCAM, 5, rue Fusch, Liége (Belgique), 1931.
Vogelenzang (E. H.), professeur à l'Institut de Pharmacie, Hugo de Grootstraat 32, Leyde (Pays-Bas), 1953.
Wallis (T. E.), professeur au College of the Pharmaceutical Society of the University, 17, Bloomsbury Square, Londres W. C. 1 (Grande-Bretagne), 1947.
Wallner (R.), prof. honoraire, boulevard Esfonia, Tallin, Reval (Estonie), 1929.
Wasicky (R.), professeur à l'Université, docteur honoris causa de l'Université de Paris, MCAM, 600, rue Maranhao, Sao Paulo (Brésil), 1935.
Wattiez (N.), MCAM, professeur à l'Université de Bruxelles (Belgique), 1935.
Weitzel (R.), membre de la Commission de la Pharmacopée Suisse, 20, avenue du Léman, Lausanne (Suisse), 1947.
Wuyts (H.), professeur à l'Université de Bruxelles (Belgique), 1935.
Zuniga Sanchez Cerrudo (T.), secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Pharmacie, Campoamor, 18, Madrid (Espagne), 1945.

Composition du Bureau

DE LA SOCIÉTÉ ET DE L'ACADÉMIE

DEPUIS 1803.

Années	PRÉSIDENTS (1)	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIERS (2)
—	—	—	—	—
1803	PARMENTIER.	DELUNEL.	Bouillon-Lagrange.	TRUSSON.
1804	PARMENTIER.	»	»	»
1805	VAUQUELIN.	»	»	»
1806	DESCEMET.	»	»	»
1807	PARMENTIER.	»	»	MORINGLANE.
1808	VAUQUELIN.	»	SUREAU.	»
1809	BOUILLON-LAGRANGE.	»	»	»
1810	PARMENTIER.	LAUGIER.	»	»
1811	GUIART, père.	»	»	»
1812	BOUDET, oncle.	DEROSNE.	Cadet de Gassicourt.	»
1813	BOUILLON-LAGRANGE.	»	»	»
1814	VAUQUELIN (3).	HENRI.	»	»
1815	DEROSNE.	?	»	»
1816	BOURIAT.	?	»	»
1817	»	?	ROBIQUET.	»
1818	CADET DE GASSICOURT.	PELLETIER.	»	»
1819	BOUILLON-LAGRANGE.	?	»	»
1820	?	?	»	»
1821	?	?	»	»
1822	DEROSNE.	?	»	»
1823	?	?	»	»
1824	LAUGIER.	BOUTRON.	»	»
1825	BOULLAY.	BLONDEAU.	HENRY.	»
1826	ROBIQUET.	ROBINET.	»	»
1827	PELLETIER.	GUIBOURT.	»	MARTIN.
1828	BOUDET, neveu.	BUSSY.	ROBIQUET.	»
1829	SERULLAS.	DUBLANC, jeune.	»	»
1830	VIREY.	SOUBEIRAN.	»	»
1831	LODIBERT.	HENRY, fils.	»	»
1832	ROBINET.	LE CANU.	»	»

(1) Le président de chaque année étant le vice-président de l'année précédente, les noms de ceux-ci n'ont pas eu besoin d'être portés.

(2) Pour compléter le Bureau, il y a lieu d'indiquer les archivistes :

Avant 1866.......	RÉVEIL.
De 1866 à 1875...	BAUDRIMONT.
De 1876 à 1890...	F. WÜRTZ.
De 1891 à 1899...	SCHMIDT.
De 1899 à 1900...	SONNIÉ-MORET.
De 1901 à 1919...	GUINOCHET.
De 1920 à 1945...	BOURDIER.
Depuis 1945......	JANOT.

(3) Le registre des procès-verbaux de 1814 à 1823 ayant disparu, on n'a pu reconstituer complètement, jusqu'ici, la composition du Bureau, en ce qui concerne les présidents et secrétaires annuels, pour les années comprises entre 1815 et 1823 inclus.

Années	PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIERS
1833	BAJET.	CHEVALIER.	ROBIQUET.	MARTIN.
1834	CHÉREAU.	J. PELOUZE.	»	»
1835	REYMOND.	CAP.	»	»
1836	BUSSY.	F. BOUDET.	»	»
1837	DIZÉ.	VALLET.	»	»
1838	CAP.	DUBAIL.	»	»
1839	FAUCHÉ.	HOTTOT.	»	»
1840	SOUBEIRAN.	VÉE.	ROBIQUET. SOUBEIRAN.	TASSART.
1841	GUIBOURT.	QUÉVENNE.	SOUBEIRAN.	»
1842	PELOUZE.	DESMARET.	»	»
1843	BOUTRON-CHARLARD.	FOY.	»	»
1844	BONASTRE.	Bouchardat, père.	»	»
1845	FRÉMY, père.	MIALHE.	»	»
1846	VÉE.	BUIGNET.	»	»
1847	Gaultier de Claubry.	VÉRON.	»	»
1848	BOUTIGNY.	DESCHAMPS.	»	»
1849	BLONDEAU.	GRASSI.	»	»
1850	HOTTOT.	HURAUT.	»	»
1851	Félix BOUDET.	ROBIQUET, fils.	»	»
1852	VUAFLART.	MAYET, père.	»	»
1853	BOUCHARDAT, père.	DUCOM.	»	»
1854	CADET-GASSICOURT.	RÉVEIL.	»	»
1855	BUIGNET.	Paul BLONDEAU.	»	»
1856	DUBAIL.	LEFORT.	BUIGNET.	»
1857	SOUBEIRAN.	REGNAULD.	»	»
1858	CHATIN.	BAUDRIMONT.	»	»
1859	FOY.	HOTTOT, fils.	»	»
1860	DUBLANC.	Léon SOUBEIRAN.	»	»
1861	GOBLEY.	A. VÉE.	»	DESNOIX.
1862	POGGIALE.	LATOUR.	»	»
1863	SCHAEUFFÈLE, père.	LEBAIGUE.	»	»
1864	BOUDET, fils.	HÉBERT.	»	»
1865	ROBINET.	ROUSSIN.	»	»
1866	TASSART.	MARAIS.	»	»
1867	GUIBOURT.	ADRIAN.	»	»
1868	BUSSY.	ROUCHER.	»	»
1869	MAYET, père.	COULIER.	»	»
1870	MIALHE.	MÉHU.	»	»
1871	LEFORT.	MORTREUX.	»	»
1872	Stanislas MARTIN.	BOURGOIN.	»	»
1873	GRASSI.	P. VIGIER.	»	»
1874	REGNAULD.	DUQUESNEL.	»	»
1875	PLANCHON.	F. WÜRTZ.	»	»
1876	COULIER.	F. VIGIER.	BUIGNET PLANCHON.	» »
1877	MARAIS.	PETIT.	»	»
1878	MÉHU.	MARTY.	»	»
1879	BLONDEAU.	VIDAU.	»	»
1880	BOURGOIN.	GUICHARD.	»	»
1881	PETIT.	YVON.	»	»
1882	P. VIGIER.	DELPECH.	»	»
1883	JUNGFLEISCH.	PRUNIER.	»	»
1884	MARTY.	BOYMOND.	»	»
1885	SARRADIN.	CHAMPIGNY.	»	»
1886	PRUNIER.	PORTES.	»	DREYER.

Années	Présidents	Secrétaires annuels	Secrétaires généraux	Trésoriers
—	—	—	—	—
1887	Desnoix.	Paul-E. Thibault.	Planchon.	Dreyer.
1888	Delpech.	Schmidt.	»	»
1889	G. Bouchardat.	Grimbert.	»	»
1890	F. Vigier.	Bourquelot.	»	»
1891	Moissan.	Léger.	»	»
1892	Portes.	Leidié.	»	»
1893	Bürcker.	Béhal.	»	»
1894	Boymond.	Leroy.	»	»
1895	Julliard.	Patein.	»	Leroy.
1896	Villiers.	Viron.	»	»
1897	Sonnerat.	Guinochet.	»	»
1898	Bourquelot.	Bocquillon.	»	»
1899	Leidié.	Voiry.	»	»
1900	Planchon.	Barillé.	Bourquelot.	»
1901	Yvon.	Moureu.	»	»
1902	Guichard.	Georges.	»	»
1903	Léger.	Choay.	»	Vaudin.
1904	Landrin.	Lépinois.	»	»
1905	Béhal.	Guerbet.	»	»
1906	Crinon.	François.	»	»
1907	Viron.	Bougault.	»	»
1908	Schmidt.	Paul-E. Thibault.	»	»
1909	Patein.	Carette.	»	»
1910	Paul-E. Thibault.	Dufau.	»	»
1911	Grimbert.	Gaillard.	»	»
1912	Prud'homme.	Hérissey.	»	»
1913	Moureu.	Dumesnil.	»	»
1914	Dumouthiers.	Leroux.	»	»
1915	Guerbet.	Pépin.	»	»
1916	Cousin.	Guérin.	»	»
1917	Georges.	Sommelet.	»	»
1918	Choay.	Tiffeneau.	»	»
1919	François.	Bourdier.	»	»
1920	Patrouillard.	Bernier.	»	»
1921	Bougault.	Huerre.	Grimbert.	Lesure.
1922	Lafay.	Damiens.	»	»
1923	Vaudin.	Ch. Lefebvre.	»	»
1924	Richaud.	Bridel.	»	»
1925	Hérissey.	Lantenois.	»	»
1926	Dufau.	R. Fabre.	»	»
1927	Gaillard.	Pénau.	»	»
1928	Dumesnil.	Fleury.	»	»
1929	Goris.	Laudat.	»	»
1930	C. Lefevre.	Bouvet.	»	»
1931	Fourneau.	Picon.	Bougault.	»
1932	Cordier.	O. Bailly.	»	»
1933	Sommelet.	Ch.-O. Guillaumin.	»	»
1934	H. Martin.	Weitz.	»	»
1935	Tiffeneau.	Bagros.	»	»
1936	Radais.	Mascré.	»	»
1937	Bourdier.	Aubry.	»	»
1938	Leroux.	Rothéa.	»	»
1939	Bernier.	F. Martin.	»	»
1940	E. André.	R. Lecoq.	»	F. Martin.
1941	Lesure.	Bruère.	»	»

Années	Présidents	Secrétaires annuels	Secrétaires généraux	Trésoriers
1942	Javillier.	A. Choay.	Bougault.	Lesure.
1943	Lantenois.	Lormand.	»	»
1944	Lebeau.	Cuny.	»	»
1945	Buisson.	Bedel.	»	»
1946	Damiens.	Lenoir.	»	»
1947	Pénau.	Courtois.	R. Fabre.	»
1948	Fleury.	Jarrousse.	»	Bouvet.
1949	Laudat.	Gautier.	»	»
1950	Souèges.	Gesteau.	»	Guerbet.
1951	Bouvet.	Griffon.	»	»
1952	Picon.	Joffard.	»	»
1953	Bailly.	Raoul.	»	»
1954	Weitz	Harlay	»	»
1955	Grigaut.	Truhaut.	»	»
1956	Aubry.	Quevauviller.	»	»

DÉCRET DU 5 SEPTEMBRE 1946
PORTANT MODIFICATION DU TITRE D'UNE ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Par décret en date du 5 septembre 1946 (Ministère de l'Intérieur), l'association reconnue d'utilité publique dite Société de Pharmacie de Paris, dont le siège est à Paris, a été autorisée à prendre le titre d'Académie de Pharmacie.

(*Journal officiel*, 7 septembre 1946, p. 7753).

COMPOSITION DU BUREAU POUR 1957.

Président .... MM. M. Mascré.

Vice-Président .... R. Lecoq.

Secrétaire général .... R. Fabre.

Secrétaire annuel .... M. Lachaux.

Trésorier .... A. Guerbet.

Archiviste .... M.-M. Janot.

SÉANCE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DE PHARMACIE

tenue le 9 Janvier 1957

Compte rendu des travaux de l'Académie de Pharmacie pendant l'année 1956.

par M. A. QUEVAUVILLER, *Secrétaire annuel.*

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,
Mes chers Collègues,

L'honneur m'échoit à nouveau de vous rappeler quelles ont été les peines, les joies et l'activité de l'Académie au cours d'une année de travail. Il y a deux ans, je suppléais le Secrétaire annuel dont l'absence, due à son état de santé, fut heureusement temporaire. Cette fois, j'assume l'entière responsabilité d'une tâche agréable mais ardue, car il s'agit de résumer aussi brièvement que possible une somme de travaux dont la quantité ne le cède en rien à la qualité.

Permettez-moi, tout d'abord, de vous remercier de m'avoir délégué à ce fauteuil éphémère ; j'ai apprécié comme il se doit ce témoignage de confiance, mais je dois bien vous avouer que je vais quitter cette place sans mélancolie. En regagnant vos rangs tout à l'heure, j'y retrouverai les bons amis que j'apercevais au loin, derrière ce tapis vert dont l'abord concave semble avoir gardé, pour beaucoup, l'aspect rébarbatif des examens !

***

L'année 1956, comme les précédentes hélas, ne nous a pas épargné les deuils. Nous avons à déplorer la mort de collègues dont le souvenir restera vivant parmi nous. MM. A. GERARD et M. LEPRINCE, membres résidants, M. le Doyen A. ASTRUC et M. L. IRISSOU, membres correspondants nationaux, avaient acquis dans

les milieux professionnels, universitaires ou scientifiques, une notoriété et une autorité dont notre Compagnie était justement fière. Leur disparition nous prive de conseillers éminents et d'hommes qui, à des titres divers, ont grandement honoré notre profession.

Les nouveaux membres résidants élus cette année sont, d'une part, M. A. FABRE, pharmacien biologiste distingué, qui nous avait déjà fait part de nombreux travaux d'analyse touchant l'hygiène industrielle, d'autre part, M. le Professeur R. MOREAU, dont le sens didactique si apprécié de nos étudiants s'est exercé à cette tribune dans la présentation d'intéressantes communications de Chimie organique. Nul doute que l'un et l'autre continueront à nous apporter le fruit de leurs recherches et leurs avis éclairés.

Ont été élus membres correspondants nationaux : Mme L. BEZANGER-BEAUQUESNE, Professeur sans chaire à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lille, et M. le Pharmacien Lieutenant-Colonel Gauthier PILLE, Pharmacien-chef de l'Hôpital Le Dantec à Dakar.

Nos collègues, les Professeurs C. BEDEL et R. DELABY, M. G. BOINOT, font maintenant partie des membres honoraires. Nous pouvons le constater sans amertume pour eux et pour nous, puisqu'un règlement judicieux ne les empêche nullement de maintenir leur assiduité et leur activité au sein de notre Compagnie.

***

De nombreux membres de l'Académie ont vue leur mérite reconnu et récompensé par les hautes distinctions dont j'ai le plaisir de rappeler ici la liste :

Dans l'ordre de la Légion d'Honneur, les Professeurs C. DUFRAISSE et R. HAZARD, notre collègue R. JOFFARD (ce dernier, Officier avec attribution de la Croix de Guerre avec palme) ont été promus Commandeurs ;

Mme L. BLANQUET, MM. M. CHAMBON, J. ROCHE et G. de SAINT-STÉBAN ont été promus Officiers ;

MM. P. CRÉTÉ et M. DELAVILLE ont été nommés Chevaliers.

Dans l'Ordre nouvellement créé des Palmes académiques, ont été promus Commandeurs MM. les Doyens L. BINET et R. FABRE, M. le Professeur P. DONZELOT ; Officiers, M. L. DAVID et M. le Professeur Y. RAOUL.

Dans l'Ordre de la Santé publique, MM. E. FINELLE et M. PÉRONNET ont été promus Commandeurs, M. R. JACQUEMAIN, Officier, MM. P. CORDIER, J. A. GAUTIER, L. LEPRESTRE, G. RICHARD ont été nommés Chevaliers.

Dans l'Ordre de l'Economie Nationale, M. le Doyen R. Fabre a été promu Commandeur.

Enfin, pour en terminer avec les décorations françaises, MM. L. Leprestre et G. Vitte ont reçu la médaille d'honneur du Service de Santé de la Marine.

Mais certains de nos collègues ont été distingués à l'étranger. C'est ainsi que notre Secrétaire général, M. le Doyen R. Fabre a reçu la décoration « Danèche » de 1re Classe, attribuée par le Conseil Supérieur de l'Instruction Publique de l'Iran, et la Médaille de la Société Italienne de Phytopharmacie dont il est membre d'honneur. Il a été nommé Docteur honoris causa de l'Université de Louvain et de l'Université de Bruxelles.

M. le Professeur R. Truhaut a reçu la médaille de vermeil de la Commission Internationale des Industries Agricoles. Il a été nommé Expert des méthodes de laboratoires de Santé publique de l'O.M.S. et, à ce titre, a participé à des groupes d'études sur la toxicologie des insecticides et des additifs alimentaires. La Société de Pharmacie et de Chimie de Sao-Paulo l'a accueilli comme membre correspondant.

M. H. Pénau a été élu membre de l'Académie Royale de Pharmacie de Barcelone.

Les Sociétés savantes de notre pays ont également distingué plusieurs membres de l'Académie de Pharmacie.

Ainsi, l'Académie des Sciences a décerné le Prix Millet Ronssin à M. le Professeur L. Launoy. L'Académie Nationale de Médecine a élu membre résidant M. le Professeur M.-M. Janot, et membre non résidant M. le Professeur A. Lespagnol. Elle a décerné le Prix Cormerois à M. le Professeur R. Truhaut, le Prix Buignet à M. le Professeur C. Lapp, le Prix Demarle à M. le Professeur M. Chambon et le Prix Rieaux à M. le Professeur R. Castagnou.

M. le Professeur R. Charonnat a été élu Président de la Société Française de Thérapeutique et de Pharmacodynamie, dont le Secrétaire général et animateur reste notre collègue, le Professeur J. Cheymol.

M. le Professeur R. Truhaut a reçu la médaille de la Société Française de Phytiatrie et de Phytopharmacie.

M. A. Quevauviller a été élu membre titulaire de la Société de Biologie.

Trois de nos collègues ont vu leurs qualités pédagogiques et leurs travaux reconnus et appréciés par les hautes instances universitaires. Nous avons eu la joie de voir confié à M. le Professeur L. Domange le soin de faire renaître de ses cendres la Chaire d'Hygiène et Hydrologie de la Faculté de Pharmacie de Paris et

MM. R. Truhaut et A. Morette être nommés Professeurs à titre personnel dans cette même Faculté.

De nombreux membres de l'Académie ont pris une part active aux manifestations professionnelles ou scientifiques françaises et étrangères.

En France, M. le Doyen R. Fabre et M. le Professeur M. Mascré ont représenté l'Académie au Cent cinquantenaire de la Société de Pharmacie de Lyon. Une adresse et une médaille ont été remises à cette occasion.

M. le Doyen R. Fabre, M. M. Bouvet et bon nombre de nos collègues ont assisté à la cérémonie commémorative de la restauration de la tombe du Professeur Georges-Simon Sérullas, Président de la Société de Pharmacie en 1829.

A la 24e réunion de l'Association des Physiologistes de langue française, MM. L. Binet, R. Hazard, J. Cheymol, G. Valette, R. Lecoq, J. Delphaut et A. Quevauviller ont communiqué sur leurs recherches ou pris part aux discussions.

Au 75e Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences, présidé à Dijon par M. le Doyen R. Fabre, plusieurs de nos confrères ont pris la parole pour des conférences (les Professeurs R. Delaby et M. Chambon) ou pour des communications, notamment dans l'importante Section de Pharmacologie présidée par le Professeur L. Revol. On relève ainsi les noms de Mme Blanquet, de MM. G. Valette, R. Truhaut, R. Cavier, R. Paris, D. Vincent, G. Dastugue, R. Jequier, P. Cordier, A. Guillaume, G. Dillemann, A. Quevauviller, etc...

Les Journées Pharmaceutiques Françaises ont connu en 1956 un éclat particulier en raison du nombre des participants et de la qualité du travail qui y fut dispensé. La séance solennelle de notre Académie fut notamment illustrée par les Conférences de Mme L. Blanquet sur « *L'hydrologie et le Pharmacien* », de M. H. Diacono sur « *Hémoglobines et Hémoglobinoses humaines* » et de M. J. Trefouël sur ses *recherches de Chimiothérapie*. Le thème général « *Contrôle des médicaments par les méthodes biologiques* » donna lieu, sous la présidence d'honneur de M. le Doyen R. Fabre, la présidence de M. H. David et le talent organisateur de M. le Professeur R. Charonnat et de M. P. Poulenc, à des exposés fort documentés de MM. G. Valette, P. Fleury, J. Cheymol, R. Cavier, C. Vaille, M. Bouvet, J. Giroux, M. Chambon, J.-E. Courtois et A. Quevauviller.

Des travaux pratiques de Pharmacodynamie, de Bactériologie, de Biochimie clinique, auxquels prit part M. Gesteau, furent assidûment suivis par des participants très attentifs.

Le 29e Congrès International de Chimie Industrielle a intéressé plusieurs de nos collègues. MM. R. FABRE et R. TRUHAUT, J.-A. GAUTIER ont communiqué sur leurs travaux.

M. le Doyen R. FABRE a présidé le Ve Congrès International des Techniciens Hospitaliers, où M. M. PIETTE a fait une communication.

Enfin, comme chaque année, M. le Professeur J.-A. GAUTIER a organisé à la Faculté de Pharmacie de Paris une série de conférences de Chimie analytique et d'Analyse bromatologique.

A l'étranger, M. le Doyen R. FABRE, après une mission en Iran où il fit plusieurs exposés très applaudis, est allé dispenser un enseignement de Phytopharmacie au Brésil.

M. le Professeur R. DELABY a fait une tournée de conférences en Italie. Il a notamment parlé devant la Société Italienne de Pharmacie à Milan et la Société de Pharmacie de Turin. Nos confrères de Pavie et de Naples ont eu aussi le privilège de l'entendre.

En Italie également se sont rendus : M. le Professeur C. BEDEL qui a participé au Congrès International d'Histoire des Sciences à Florence et à Milan et M. le Professeur R. TRUHAUT qui a présidé à Rome le Symposium de l'Union Internationale contre le Cancer, sur les risques de cancérisation pouvant résulter de l'incorporation volontaire ou fortuite de substances étrangères dans les aliments.

En cette même ville éternelle, M. le Président P. ROLLAND a pris part au 3e Congrès de l'Union Internationale pour l'Education Sanitaire de la Population. Le vœu a été émis qu'une Section pharmaceutique soit créée pour encourager nos confrères à l'action sociale et à l'éducation sanitaire de la population.

M. le Professeur J.-E. COURTOIS est allé aux Etats-Unis pour assister au Congrès du Cinquantenaire de l'American Society of Biological Chemists et au Meeting fédéral des Sociétés de Biologie à Atlantic City. Il a prononcé un certain nombre de conférences dans plusieurs Universités sur les travaux de son laboratoire.

M. le Professeur R. TRUHAUT a présidé la réunion du groupe d'experts européens sur les matières étrangères dans les aliments à Wageningen, en Hollande.

MM. M. GUILLOT, G. VALETTE, M. CORMIER, F. ARNAL ont pris une part active aux Journées Pharmaceutiques du Moyen-Orient.

A son retour, M. le Professeur G. VALETTE qui avait représenté l'Académie à Beyrouth, fit un cycle de conférences en Yougoslavie et porta des adresses de notre Compagnie aux Sociétés de Pharmacie de Belgrade, Zagreb et Ljubljana.

M. H. Pénau a également remis une adresse de l'Académie au Congrès International Pharmaceutique de la Méditerranée Latine à Barcelone.

M. le Professeur M.-M. Janot a parlé de la Chimie des alcaloïdes à l'Université Libre de Bruxelles, au Polytechnicum de Zurich et à l'Institut de Chimie de Bâle.

MM. les Professeurs J.-E. Courtois et Y. Raoul ont suivi les Journées de Biochimie à Gembloux et, pour rester en Belgique, rappelons que M. le Professeur R. Truhaut a parlé devant la Société belge des Sciences Pharmaceutiques et que plusieurs de nos collègues ont participé au 20e Congrès International de Physiologie à Bruxelles. Ont notamment présenté des communications : MM. L. Binet, R. Hazard, J. Cheymol, G. Valette, Y. Raoul et A. Quevauviller. M. J. Reusse s'est rendu à Hambourg comme Secrétaire permanent de la Section des Pharmaciens Militaires de la Fédération Internationale Pharmaceutique.

Au Congrès de Chimie Appliquée, à Lisbonne, M. le Doyen R. Fabre, MM. les Professeurs R. Delaby, L. Domange, J.-A. Gautier, R. Truhaut et M. Chaigneau ont témoigné de l'active présence de notre Compagnie.

Sans avoir la prétention de citer tous nos collègues qui, à divers titres, ont porté le renom de la Science pharmaceutique française au-delà des mers, j'accompagnerai encore MM. les Professeurs R. Hazard et R. Truhaut au Moyen-Orient, M. le Professeur J.-E. Courtois en Tunisie, M. le Professeur L. Domange au Liban...

Ainsi notre Académie, en sa dixième année, mais vénérablement chargée des 143 ans de la Société de Pharmacie qui l'a précédée, peut-elle se répéter avec confiance le vieil adage : « Les voyages forment la jeunesse ».

⁂

J'en arrive maintenant à l'exposé des travaux proprement dits de notre Assemblée. Ils comprennent des conférences générales, des présentations d'ouvrages, des rapports spéciaux de Comités secrets, des communications scientifiques et des dépôts de plis cachetés.

Parmi les *conférences,* je rappellerai la biographie de Paul Yvon, si humainement tracée par M. le Professeur P. Fleury, lors de notre séance publique annuelle du 4 Janvier 1956.

Puis, les exposés de plusieurs de nos membres correspondants étrangers :

— M. C. Stainier, Professeur de Chimie pharmaceutique à la Faculté de Médecine de Liége, sur « *Les barbituriques. Recherches et dosage dans les préparations pharmaceutiques* » ;

— M. D. Van Os, Professeur de Toxicologie à l'Université de Groningen, sur « *L'unification des Pharmacopées* » et « *Les médicaments antimalariques* ».

— M. Ionesco-Matiu, Professeur de Chimie pharmaceutique à la Faculté de Pharmacie de Bucarest, sur « *La saccharimétrie ferricyanique et ses applications dans les analyses chimiques* ».

Les *ouvrages* présentés en séance ont été les suivants :

Pharmacopée Internationale, Tome II, par le Professeur R. Hazard ;

Traité de Pharmacie chimique, 4e Edition, du Professeur P. Lebeau, avec la collaboration de MM. M.-M. Janot, M. Guillot, G. Valette, Y. Raoul, A. Morette, M. Chaigneau et P. Corriez.

La législation du laboratoire d'analyses médicales, 2e Edition, de J. Desbordes.

⁂

Notre Compagnie s'est réunie plusieurs fois en Comité secret pour discuter du statut des laboratoires de Biologie médicale dans les Hôpitaux de l'Assistance Publique, émettre un vœu demandant plus de libéralisme dans l'octroi des exonérations avec, en contre-partie, plus de sévérité pour les contrevenants à la règlementation sur les substances vénéneuses. Consultée par le Secrétariat d'Etat à la Santé Publique sur diverses demandes d'exonérations de certains toxiques et sur des autorisations à la direction de laboratoires d'analyses médicales, elle a chaque fois donné son avis motivé.

⁂

L'aperçu d'ensemble des communications faites à notre tribune et dont la discussion est un des attraits de nos séances, peut se grouper arbitrairement, pour en faciliter l'exposé, en un certain nombre de rubriques.

En Pharmacie, MM. A. Vialard-Goudou et C. Richard ont étudié *les problèmes posés par la distillation d'eaux tropicales à fortes concentrations en ions* NO_3 *et en fer.* Il est possible, en distillant en milieu permanganique et sulfurique, d'obtenir une eau distillée Codex.

M. C. Jouve a examiné *le rôle du Pharmacien dans l'organisation sanitaire du Pays,* et M. R. Charonnat *la consommation des antibiotiques dans les Hôpitaux de Paris.* En collaboration avec

M. Miocque, il a indiqué un moyen de remédier à la cristallisation spontanée du mélange de Bonain.

En Chimie végétale, MM. M.-M. Janot, J. Le Men et Y. Hammouda ont signalé la présence de yohimbine dans *Lochnera lancea,* Apocynacée dite pervenche de Madagascar.

MM. A. Le Hir, R. Goutarel, L.-O. Bejar et M.-M. Janot ont extrait un nouvel alcaloïde, *la Flavopéreirine,* voisin de la Sempervirine, de *Geissospermum laeve.*

M. R. Paris a mis en évidence la présence *d'un glucoside à propriétés ocytociques dans une Tiliacée africaine, Grewia Elyseoi.* En collaboration avec M. G. Dillemann, il a montré l'intérêt de la chromatographie sur papier et de l'électrophorèse dans *l'essai de deux espèces de Rauwolfia* du Congo belge. Avec Mme Moyse-Mignon, il a pu caractériser *la choline chez un certain nombre d'espèces végétales* dans lesquelles sa présence était encore ignorée.

MM. H. Hérissey, P. Fleury et P. Malangeau ont apporté quelques lumières sur *la composition hétérosidique des espèces du genre Verbascum.*

M. R. Paris avec M. G. Faugeras a proposé diverses modifications dans la technique du Codex, du *dosage des alcaloïdes des Jusquiames,* et estimé que la teneur de 0,05 % de la Pharmacopée internationale doit être préférée à celle de 0,20 % de la Pharmacopée française.

Avec M. M. Durand, il a mis au point *un dosage photométrique de l'aloïne* pour l'essai des Aloès.

Enfin M. P. Delaveau a pu caractériser les *thiourées* dans les graines de divers *Brassica* par microméthode chromatographique.

En Chimie organique, MM. R. Delaby, G. Tsatsas, R. Damiens et leurs collaborateurs ont préparé une série *d'acétamidines-N-N'-disubstituées* dont certaines présentent des *propriétés anesthésiques locales* intéressantes.

En Chimie analytique, M. A. Fouchet a indiqué une *réaction colorée d'identification des trois tétracyclines,* au moyen d'une solution de chlorure de zinc.

MM. J.-A. Gautier, J. Renault et F. Pellerin ont décrit une *méthode de dosage alcalimétrique des sels de bases organiques* après précipitation sous forme de tétraphénylborures. Ils l'ont appliquée aux sels de bases organiques d'intérêt pharmaceutique.

M. G. Le Moan a dosé *l'alcool méthylique dans les sucs de fruits et diverses préparations pharmaceutiques* à base de sucs

végétaux. Le cidre et son distillat en renferment des quantités fort appréciables.

M. B. Gauthier et Mme L. Le Dreff sont parvenus à doser la *méthionine dans les préparations pharmaceutiques* par un simple titrage bromométrique. Enfin MM. R. Charonnat et S. Cadorniga ont recherché *les critères de pureté du cholestérol.*

En Chimie biologique, M. R. Ardry a étudié les caractères *physico-chimiques et immunologiques de la gelée royale.*

MM. J. Roche, P. Jouan, W. Wolff et R. Michel ont signalé la *présence de l'acide 3,5,3'-triiodothyroacétique dans le rein du Rat* et examiné la répartition de cet acide dans les différents organes, après son injection.

M. R. Barré a montré que *l'acide phytique* se comporte comme un inhibiteur *sur la digestion pepsique de différentes protéines.*

M. G. Dillemann a identifié les *hétérosides cyanogénétiques* en les hydrolysant sur le chromatogramme par une diastase et en caractérisant ensuite l'acide cyanhydrique par le réactif de Guignard.

MM. J. Delga et J. Girard ont étudié *l'hydrolyse enzymatique du chlorhydrate d'adiphénine* et de quelques spasmolytiques voisins.

M. A. Archambault a déterminé le *pouvoir rotatoire et l'hydratation du stachyose.*

M. R. Charonnat a proposé avec M. Dong Cao Thuong, le nom générique de glucidosels pour les *combinaisons du glucose avec les sels.* En collaboration avec M. Miocque, il a, d'autre part, critiqué *la réaction de caractérisation enzymatique sur papier, du glucose.*

En Biologie végétale, MM. R. Truhaut et G. Deysson ont suivi *l'activité mitoclasique* sur la cellule végétale *de dérivés de l'aminocolchicide, de la désacétylcolchicine, de ses dérivés aminés et de produits de condensation de la colchicine avec la guanidine.* En collaboration avec M. Mascré, ils ont utilisé les mêmes techniques dans l'étude de la *thiocolchicine,* de la *N-désacétyl-thiocolchicine* et de la *N-méthyldésacétylcolchicine.*

M. P. Lecat a montré que l'on peut améliorer la *teneur en morphine du pavot œillette* par sélection généalogique.

En Bactériologie, MM. J. Desbordes, G. Schuster, E. Fournier et leurs collaborateurs ont apporté une *contribution* fort utile *à l'étude des tuberculines.* L'immunité retardée proviendrait de l'effet progressif d'un bloc protéinolipidique.

En Parasitologie, M. R. Cavier a proposé une *nouvelle technique d'essai des taenifuges sur les plathelminthes de la Souris.* Il a effectué avec M. Chaslot des recherches sur les *propriétés anthelminthiques de la série cinnamique et notamment du cinnamate de N-butyle.*

MM. J.-P. Stosskopf, H. Vayson de Pradenne et R. Vieillefosse ont étudié quelques dérivés du *2-amino-5-nitrothiazol sur la trichomoniase du Pigeon.*

En Toxicologie, MM. F. Caujolle, M. Lesbre et M[lle] D. Meynier ont communiqué sur *l'influence de la ramification des chaînes aliphatiques sur la toxicité des stannanes.* Les tétraalcoyl sont nettement moins toxiques que les tétraisoalcoylstannanes.

M. C.-F. Lapp, collaborant avec son père dans ses recherches sur la *cinétique* de l'élimination des substances toxiques, a étudié de ce point de vue le *bismuthotartrate de sodium.* Parallèlement, M. C. Lapp a comparé les résultats obtenus chez le Chien dans la cinétique complète de ce dérivé soluble du bismuth avec les données de la pratique médicale.

En Pharmacodynamie, M. G. Valette a présenté un film d'enseignement très apprécié sur *l'Acétylcholine.* Ce film, parlant et en couleurs, a été tourné avec M. Geffroy, en collaboration avec M. Rossignol et M[lle] Morin. L'accueil flatteur qui lui fut réservé, tant aux Journées Pharmaceutiques Françaises que devant l'Académie, prouve combien cette forme de coopération entre industriels et universitaires rend non seulement service au bon renom des produits français, mais aussi à l'enseignement supérieur.

M. J. Cheymol a fait un exposé critique de la question du *titrage de l'activité des préparations anti-anémiques à base d'extraits de foie ou de vitamine B_{12}.*

M. F. Caujolle, avec M[lle] D. Meynier et M. R. Gout, ont montré chez le Chien que le *pouvoir cholérétique de l'éthylisovanilline* est plus grand que celui de l'isovanilline, de la vanilline ou de l'éthylvanilline. Or les dérivés isovanilliques sont moins toxiques que les dérivés vanilliques homologues.

MM. R. Charonnat et P. Lechat ont étudié, par la technique préconisée par ce dernier, *l'anesthésie cornéenne du Lapin à basse température* et montré que les anesthésies répétées provoquent l'apparition d'un *phénomène d'anti-anesthésie.* M. A. Quevauviller et M[lle] S. Garcet n'ont pas retrouvé cette anti-anesthésie en utilisant la méthode de Régnier, ce qui montre que les différences de techniques pour interroger un même phénomène pharmacodynamique peuvent conduire à des résultats opposés.

Avec M[lle] M.-J. Laroche, M. A. Quevauviller a signalé que *l'activité anesthésique locale* de surface du chlorhydrate de co-

caïne est très diminuée chez le Lapin tuberculeux et avec Mlle F. SEGALEN, il a montré, sur le nerf isolé, le *rôle* marqué *de la perméabilité des gaines conjonctives dans l'activité relative des anesthésiques locaux* de conduction.

Enfin, avec Mlle S. GARCET, il a comparé les *propriétés pharmacodynamiques de la Phénytoïne et de son dérivé diéthylaminoéthyl.* La substitution alcoylaminée fait apparaître des propriétés spasmolytiques et anesthésiques locales, mais non ganglioplégiques.

Si l'on ajoute à ces communications plusieurs plis cachetés déposés en cours d'année par M. C. ROBINEAU (N°s 67 et 68), M. H. MASCRÉ (N° 69), MM. A. NAU, A. CHARRA et P. RIVOALEN (N° 70), M. R. VIEILLEFOSSE (N° 71), MM. G. VALETTE, R. CAVIER, P. ROSSIGNOL et M. HUERRE (N° 72), vous voyez, mes chers Collègues, que l'activité scientifique de l'Académie en 1956, ne l'a en rien cédé à celle des années précédentes.

⁂

Mes chers Confrères, permettez-moi de terminer ce long rapport, par un commentaire sur un point particulier. La Pharmacodynamie et les travaux que l'on pourrait y rattacher l'ont emporté en 1956 pour le nombre des communications. Or, pas une seule ne concerne la *psychopharmacologie,* science nouvelle, vedette du récent Congrès international de Physiologie et qui n'est pas d'obédience strictement médicale. On peut, en effet, l'étudier sur des animaux comme le Rat, l'Opossum et le Singe. Faut-il déplorer cette carence ou s'en réjouir ?

Je me contenterai, pour y répondre, de vous rappeler ces lignes prophétiques écrites en 1931 par Paul VALÉRY dans « Regards sur le Monde actuel » :

« *Imagine-t-on ce que serait un monde où le pouvoir de faire vivre plus vite ou plus lentement les hommes, de leur communiquer des tendances, de les faire frémir ou sourire, d'abattre ou de surexciter leur courage, d'arrêter au besoin les cœurs de tout un peuple, serait comme défini, exercé !... Que deviendraient alors les prétentions du moi ? Les hommes douteraient à chaque instant s'ils seraient sources d'eux-mêmes ou bien des marionettes jusque dans le profond du sentiment de leur existence* ».

Ce « meilleur des mondes », nous le voyons paraître puisque désormais notre pouvoir présente un double visage : calmer les anxieux et redresser l'immoraliste, ou semer le doute dans la bonne conscience et faire brûler ce qui fut adoré.

Il y a déjà longtemps que le stratège est soupçonné de jouer, selon la guerre ou la paix, de l'alcool ou du bromure. Faut-il lui donner et laisser à la discrétion de tous, des pouvoirs moins

anodins qui seront pour l'*Homo sapiens*, un danger aussi grave que la menace atomique ?

Puisque, jusqu'à maintenant, nul d'entre nous n'a pris la responsabilité de telles études de *Toxicologie mentale*, laissons là ces réflexions amères. Nos prédécesseurs nous ont montré, avant le mot, qu'en psychopharmacologie, le travail est l'un des meilleurs dérivatifs aux peines, aux soucis et au désespoir. L'activité de l'Académie en 1956 est sans doute le secret de la bonne humeur qui règne parmi nous. Que 1957 nous apporte, avec un labeur toujours renouvelé, autant de sujets de satisfaction qui réjouiront l'an prochain mon successeur et ami, Maurice Lachaux.

Allocution de M. A. Aubry,
Président sortant.

Mes chers Collègues,

Vous avez bien voulu l'an passé me confier la présidence de l'Académie de Pharmacie. Avant de quitter cette fonction, je tiens à vous remercier vivement de l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à la direction de vos débats. J'y vois surtout le couronnement d'une carrière de cinquante ans d'activités pharmaceutiques et de trente années de présence en votre Compagnie.

Ma reconnaissance est également acquise aux membres permanents de notre Bureau et particulièrement à notre Secrétaire général, le Doyen Fabre, véritable providence des présidents inexpérimentés. Notre archiviste le Professeur Janot et notre Trésorier M. Guerbet contribuent également avec beaucoup de dévouement à la bonne tenue de nos réunions et à la pérennité de notre Académie.

M. Quevauviller vient de faire défiler devant vous la longue liste des communications scientifiques dont nous ont fait profiter les membres du corps enseignant de nos Facultés de Pharmacie et de nombreux chercheurs. Ces travaux se rapportent aux disciplines les plus diverses ; ils nous démontreraient s'il était nécessaire que l'éventail des connaissances qui sont enseignées à nos confrères pharmaciens est remarquablement étendu.

Si j'osais exprimer un regret ce serait de ne pas voir un plus grand nombre de travaux présentés en vue des prix fort nombreux que nous distribuons chaque année. La même remarque a déjà été faite par l'un de mes prédécesseurs, M. Weitz. La recherche scientifique semble être actuellement moins pratiquée par les pharmaciens praticiens qu'elle ne l'était dans le passé. Je sais bien que les officines des grandes villes disposent de moins d'espace pour loger le matériel nécessaire de plus en plus onéreux. Cependant certains travaux de recherche relatifs aux sciences naturelles et en particulier à la génétique auraient tout intérêt à être effectués en des lieux où l'espace disponible indispensable ne leur serait pas ménagé. Le moment serait mal venu pour l'étude approfondie d'un tel sujet. Je dois sans tarder demander au nouveau Bureau d'entrer en fonction.

Je prie M. le Professeur Mascré de prendre la présidence et j'invite M. Lecoq et M. Lachaux a occuper, le premier le fauteuil de vice-président et le second celui de secrétaire annuel.

Allocution de M. M. Mascré,

Président pour 1957.

Mes chers Collègues,

J'ai d'abord l'agréable devoir de vous remercier pour l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à présider notre Académie. C'est pour moi le couronnement d'une carrière qui s'achève, et j'en sens tout le prix. Je ferai de mon mieux pour ne pas être trop inférieur à ma tâche. J'éprouve parfois, à la remplir quelque gêne... Notre dévoué Secrétaire Général m'y a souvent aidé ; je l'en remercie ; je suis sûr qu'il m'apportera encore son appui et je suis convaincu que m'aidera aussi mon coadjuteur LECOQ.

Mesdames, Messieurs,

Je dois maintenant prononcer l'allocution rituelle que 150 présidents ont prononcée avant moi. Que dire ?... Entraîné par la déformation professionnelle, j'ai choisi de vous parler de... Botanique : « La Botanique et le Pharmacien ». Ce n'est pas une fable... Je me bornerai à parler des végétaux supérieurs, car il faut savoir se limiter, et le sujet offre encore une matière suffisante pour de longs discours et de vastes pensées.

Des nécessités professionnelles obligent le pharmacien à bien connaître quelques-uns des chapitres de la Botanique. La justification de son monopole résulte de sa responsabilité : il est responsable de l'identité et de la qualité des produits qu'il délivre, en nature ou sous forme de préparations diverses. Les produits d'origine végétale tiennent encore une place importante parmi les matières pharmaceutiques : plantes entières, organes végétaux (écorces, racines, feuilles, fleurs et fruits, graines), formes galéniques (poudres, teintures, extraits), principes immédiats tirés des drogues...

Le problème de l'identification des plantes et des drogues végétales ne se pose guère, pratiquement, pour le pharmacien d'officine. Il est de première importance pour le droguiste, pour le fabricant de produits galéniques, pour le fabricant de principes immédiats médicamenteux : alcaloïdes, hétérosides et autres.

Il est des substitutions classiques : on cite encore les empoisonnements provoqués par une confusion entre la « fausse Angusture » (un Strychnos) et l'Angusture vraie : il y a peu de chance pour que cela se renouvelle. Mais des substitutions, involontaires ou non, connues depuis longtemps se présentent encore

couramment : fleurs de Genêt d'Espagne substituées à la fleur du Genêt à balais, — fleurs de Prunellier substituées ou mêlées à la fleur d'Aubépine, — feuilles de Noisetier remplaçant les feuilles d'Hamamélis. Si ces substitutions ne sont pas dangereuses, elles remplacent une drogue possédant une activité donnée par une drogue d'action différente. D'autres substitutions sont au contraire la source d'intoxications plus ou moins graves. Le commerce livre aux fabricants des Aconits de l'Inde, beaucoup plus toxiques que la racine officinale. J'ai eu personnellement connaissance d'accidents survenant après administration d'un extrait de Galéga..., qui avait été préparé avec la feuille de Lupin ; j'ai eu à examiner des feuilles livrées à un droguiste comme feuilles de Guimauve : c'étaient des feuilles de Digitale d'Espagne ; parmi divers sacs dont les feuilles étaient destinées à la préparation de cigarettes antiasthmatiques, certains renfermaient des feuilles de Digitale. Et l'on pourrait allonger la liste... Des industriels ont eu des mécomptes onéreux parce que, n'ayant pas procédé à l'identification de leur matière première, ils n'ont pas obtenu la substance attendue : faux Quinquinas, faux Ipécas, faux Yohimbe, faux Rauwolfia, etc.

L'identification préalable de la matière première s'impose encore avant toute recherche sur la composition chimique d'une drogue nouvelle, particulièrement dans le cas de drogues exotiques : c'est parce qu'elle a été négligée que se présentent les incertitudes, les contradictions, les échecs dans l'étude de la composition chimique des Strophanthus et autres Apocynacées, des Quinquinas et autres Rubiacées, des diverses espèces de Digitale...

La Matière médicale n'est plus uniquement, comme à ses débuts, une description des drogues, elle joint à cette description des recherches chimiques et pharmacodynamiques, mais ici encore, sa première obligation consiste dans l'identification de la matière première.

Le pharmacien ne saurait, cependant, se borner à la connaissance des plantes et drogues indigènes ou exotiques employées en thérapeutique. Il est souvent, en dehors des grandes villes, amené à identifier une plante, un rameau feuillé, un fruit : — parce que cette plante a envahi un jardin, un pré, — parce qu'elle est soupçonnée d'avoir provoqué des accidents, plus ou moins graves chez le bétail ou chez l'homme — parce qu'on la dit efficace contre quelque affection banale (la médecine populaire et les guérisseurs de nos campagnes utilisent beaucoup de plantes indigènes et le thaumaturge garde secrètes les plantes qu'il emploie) — ou encore, c'est une plante parasitée qui présente des déformations énigmatiques ; — enfin, et c'est certainement le cas le plus fréquent, il s'agit de savoir si tel champignon est nocif ou non....

Des questions de cette nature sont posées plus souvent que l'on ne croit à nos confrères ; je reçois à ce sujet suffisamment de demandes de renseignements pour en avoir la certitude. Et je crains que trop souvent, le pharmacien, ne sachant que répondre, « perde la face ».

Les questions posées sont généralement faciles. J'en emprunte quelques exemples à mon expérience personnelle.

Un pharmacien est consulté dans un cas d'empoisonnement de bétail dans une pâture: il sagit de capsules de Colchique. Un autre confrère se trouve devant une question analogue : il incrimine l'Œnanthe safranée et le laboratoire, consulté, confirme sa diagnose. Des enfants sont malades après avoir mangé de « petits fruits rouges » cueillis dans une haie ; notre confrère, interrogé, reconnaît les baies de Bryone. Des estivants ont cueilli ce qu'ils croyaient être des myrtilles ; ils sont déçus par leur saveur très désagréable : ce sont les fruits d'un Chèvrefeuille sauvage. Ne croyez-vous pas que le pharmacien qui répond à des questions de cet ordre y gagnera une juste considération ? N'en sera-t-il pas de même s'il reconnaît dans des plantes dont on lui demande si elles sont vraiment antidiarrhéiques ou purgatives un Géranium, la Salicaire ou la Mercuriale ?

Et voici encore deux petits faits, personnels, où la connaissance des drogues m'a permis de faire (je m'en excuse auprès de notre Doyen) œuvre de toxicologue. Premier fait : des enfants sont intoxiqués et l'on envoie à la pharmacie de l'hôpital les vomissements pour « expertise toxicologique ». Cela est vite fait. L'expertise est rapide : il y a, dans les vomissements, des graines de Datura. Deuxième cas : cinq ou six employés d'une administration sont amenés à l'hôpital dans un état pitoyable et inquiétant : coliques et vomissements intenses ; ils ont grignoté des graines qu'un camarade a rapportées d'Indo-Chine : ce sont des graines de Croton.

Je m'excuse de cette énumération de petits faits : ils montrent combien le pharmacien peut tirer profit de ses connaissances de Botanique et de Matière médicale, au bénéfice de cette « santé publique »... et privée qu'il a mission de défendre.

Pour répondre aux questions type que je viens d'énumérer, que faut-il savoir ? L'organographie, la systématique, l'anatomie végétales. L'organographie décrit les aspects et les dispositions des racines, des tiges, des feuilles, l'organisation florale, la structure des fruits, les caractères des graines. La Systématique, les espèces étant définies, les répartit en genres, en familles, en ordres, en classes... Elle effraie souvent les étudiants (bien faciles à effrayer, d'ailleurs). Cependant, l'enseignement de la Systématique n'est plus ce qu'il était il y a vingt ans ; il a été condensé, raisonnablement, mais sensiblement. Et le pharmacien, à l'exception de quelques tâches particulières dont je parlerai dans

un instant, peut se borner à bien connaître la flore de sa région. Quant à l'anatomie, elle est enseignée aux T.P. de Micrographie, dans un but essentiellement pratique, encore que fondé, évidemment, sur l'organisation générale des organes et des tissus. Cette orientation donne au pharmacien une compétence particulière : cela se sait ; c'est souvent à nos laboratoires que des administrations ou des particuliers non pharmaciens s'adressent pour l'établissement d'une diagnose.

J'ai dit que quelques pharmaciens ont besoin d'une connaissance plus étendue de la Systématique. Je pense à ceux qui sont chargés, dans les territoires d'Outre-mer, de la prospection des plantes auxquelles les indigènes attribuent des propriétés toxiques ou thérapeutiques. On sait que de nombreuses espèces sont utilisées qui ont été connues par cette voie. Il ne faut pas penser que l'ère des découvertes intéressantes en ce domaine est close. Parmi les acquisitions plus ou moins récentes, on peut citer entre autres : les Yohimbe, les Rauwolfia, l'Ammi Visnaga, les Moringa, les Lithospermum (les Vulgaires « Grémils » de nos régions), les Pétasites.

Autre problème pratique de Botanique appliquée : celui de la récolte, éventuellement de la culture, des plantes médicinales. Dans la récolte, bien des erreurs, qui sont parfois involontaires, des confusions dues à l'ignorance du récolteur : le pharmacien est tout indiqué pour le guider. La culture se recommande et, souvent s'impose ; elle est entrée dans la pratique depuis que, contrairement à une ancienne opinion, on sait que les plantes cultivées sont aussi actives que les plantes sauvages et peuvent être améliorées par un choix judicieux des races, du terrain, des conditions climatiques, par l'apport calculé d'engrais choisis. Des pharmaciens se sont attachés à ces problèmes et bien des recherches sont à faire encore, qui seraient intéressantes et pas seulement du point de vue pratique. Ici, des connaissances de physiologie et d'agronomie sont nécessaires. Après la guerre de 1914-1918, les pouvoirs publics avaient compris l'intérêt de la question ; un Office pour la production des plantes utilisées par la pharmacie, par la distillerie, par la parfumerie, avait été créé sous la direction du Professeur PERROT. L'effort avait été payant : la France était devenue exportatrice de plantes médicinales et de plantes à essence. Puis, l'Office fut dissous, malgré la valeur du travail accompli. Actuellement, un centre d'expérimentation existe, à Milly, en relation avec le Centre de documentation et d'essai du Laboratoire de Matière médicale.

Il est encore deux champs d'activité pharmaceutique qui sont en rapport étroit, quoique non exclusif, avec la Botanique.

C'est d'abord la Phytopharmacie. Le terme est relativement nouveau, la chose l'est moins. Car il y a longtemps que l'on traite les affections de la Vigne... Mais la Phytopharmacie a consi-

dérablement étendu son domaine et s'applique à bien d'autres espèces végétales, de la Pomme de terre au Palmier à huile, des Céréales aux arbres fruitiers. On peut juger facilement de son extension par un simple coup d'œil sur le Bulletin signalétique du C.N.R.S., dont chaque numéro contient de 100 à 150 indications bibliographiques se rapportant à la Phytopharmacie.

De quoi s'agit-il ? De protéger les cultures contre leurs parasites et leurs prédateurs. Ici, le malade, c'est la plante ; l'agent pathogène c'est le champignon, la bactérie, le virus. Les organismes animaux sont plus exactement des prédateurs que des parasites. Et l'on retrouve en Phytopharmacie les mêmes chapitres que dans la Pharmacie humaine. C'est l'observation de la plante et de son développement (car les traitements ne s'appliquent pas à un moment quelconque de celui-ci), de sa résistance propre aux agents thérapeutiques employés : nocif pour le parasite, le médicament ne doit pas endommager le malade. C'est encore au botaniste qu'il appartient de préciser la nature et le mécanisme des dommages subis et de déterminer le parasite : champignon, bactérie, virus, car si champignons et bactéries sont l'objet d'une discipline particulière, ce sont bien des végétaux. Au zoologiste il appartient d'identifier les parasites ou prédateurs animaux. La préparation, l'essai des agents employés, dont un petit nombre seulement sont de nature végétale, sont du domaine de la Pharmacie chimique, la préparation des formes d'administration est du domaine de la Pharmacie galénique. Je n'aurai garde d'oublier la Toxicologie, qui a pour rôle : de protéger l'utilisateur contre les dangers de manipulation de certains produits et de s'assurer que l'application des agents phytothérapeutiques n'entraîne aucun inconvénient pour le consommateur futur des produits traités.

La Phytopharmacie doit être étendue, en raison de l'utilisation maintenant fréquente des hétéroauxines, substances synthétiques accélérant ou inhibant la croissance, selon la dose : au retard de la floraison des arbres fruitiers, à la récolte des fruits, à la conservation des pommes de terre, au désherbage, au bouturage, à la production de fruits parthénocarpiques.

De l'exercice de la Phytopharmacie, nos confrères ne tireront peut-être pas toujours une augmentation substantielle de leurs bénéfices ; ils sont assurés d'en tirer un bénéfice moral, une augmentation de leur prestige.

C'est aussi le but que se propose le mouvement de l'U.T.I.P. Ses adeptes vont plus loin. Ils pensent que le pharmacien peut jouer le rôle de conseiller agricole, contribuer à l'enseignement agricole postscolaire (quelques-uns le font), procéder à l'analyse des terres et des engrais, déterminer le pouvoir germinatif d'un lot de semences. Il est certainement souhaitable que les pharmaciens apportent ainsi leur concours à l'économie rurale. Ils y

sont préparés, jusqu'à un certain point, par l'enseignement polytechnique de nos Facultés : le cours de Botanique, par exemple, comprend maintenant des notions d'Agronomie. Cependant, un enseignement complémentaire ne serait pas inutile : il faut se garder des erreurs possibles, qui ne manqueraient pas d'être sévèrement et malicieusement relevées.

J'ai envisagé, jusqu'ici, les applications professionnelles de la Botanique. Est-ce à dire que son enseignement doit être exclusivement utilitaire et, pour ainsi dire, technique ? On ne saurait l'admettre. Les diagnoses, les identifications, dont j'ai parlé, ne considèrent de la plante que sa forme extérieure, et son organisation interne.... Mais la plante est un être vivant, qui se développe, qui se reproduit, qui réagit aux conditions extérieures et s'y adapte, plus ou moins facilement, dans les limites imposées par la contrainte héréditaire spécifique. Il y a donc une Physiologie, une Biologie végétales.

On ne saurait concevoir une Biologie générale sans prendre en considération, à côté du comportement de l'animal, celui du végétal. L'élément fondamental de l'un et de l'autre est la cellule, dont la première notion, bien vague encore, est due à l'observation d'un tissu végétal, le liège ; il n'y a que des différences secondaires, entre cellule animale et cellule végétale. L'organisation générale, les processus de la division nucléaire et de la fécondation sont les mêmes. Les premières phases biochimiques de la fermentation alcoolique et de la contraction musculaire sont identiques, comme sont identiques les mécanismes intimes de la respiration en aérobiose... A la compréhension des phénomènes de la vie en général, la connaissance de la Cytologie et de la Physiologie végétales est indispensable. Sur certains points, l'organisme végétal se prête particulièrement à l'observation et à l'expérience : c'est le cas des méristèmes radiculaires, ou de la formation du grain de pollen pour l'étude de la division cellulaire ; et les premières définitions de l'enzyme (le « ferment soluble » à l'époque) ressortent des observations faites sur l'amylase de l'Orge.

Les plantes supérieures jouent, dans le monde vivant, un rôle qui leur appartient en propre : elles réalisent, par la photosynthèse, à partir des substances les plus simples : l'anhydride carbonique, l'eau, les sels minéraux, à la lumière, dans le silence et l'immobilité, la synthèse de molécules organiques innombrables et des plus diverses, dont se nourriront animaux, champignons et la très grande majorité des bactéries. Leurs restes, fossilisés depuis quelques centaines de millions d'années, nous fournissent encore la houille. Cette fonction créatrice merveilleuse fait de la plante verte le plus expert, le plus fécond des chimistes... J'ai lu, il y a quelque quinze ou vingt ans, un roman dont j'ai oublié le titre et l'auteur, mais dont j'ai retenu la teneur. L'auteur imagine

qu'une maladie mystérieuse, épidémique, ronge le fer et l'acier : les usines s'écroulent, les machines se disloquent ; les rails tombent en poussière et l'humanité se trouve ramenée à des centaines de millénaires en arrière, à l'âge de pierre. Imaginez, par analogie, qu'une maladie, mystérieuse, elle aussi, épidémique, elle aussi, atteigne, détruise la chlorophylle. Par extension progressive, tous les êtres vivants en seront frappés, tous périront ; seules subsisteront quelques algues ou bactéries qui construisent leur propre matière par chimiosynthèse. Cette fonction chlorophyllienne, on commence à bien la connaître et à la domestiquer au profit de l'homme. On espère, par la culture de petites algues vertes, apporter à l'homme, plus sûrement que par les pastilles synthétiques auxquelles pensait, si je ne me trompe, Marcellin Berthelot, un surcroît d'aliments dont l'humanité a grand besoin... Exemple instructif entre tous de l'utilité de recherches d'abord théoriques qui conduisent à des applications de première importance.

Bien d'autres progrès ont été faits par la science des végétaux, et l'homme, de plus en plus, sait en modifier la forme, le comportement, influencer leur développement. Les croisements génétiques ont donné naissance à des races, même à des espèces nouvelles, plus belles, plus résistantes aux maladies parasitaires, mieux adaptées à des climats particuliers, plus riches en principes utiles, et ces expériences, d'intérêt pratique évident, ont largement contribué à la compréhension des mécanismes de l'hérédité chromosomique. Mieux encore, on sait modifier le stock chromosomique, le doubler, par exemple, par l'action de la colchicine et autres agents mitoclasiques et l'on a obtenu des races tétraploïdes de Datura, de Lobélie, dont le titre alcaloïdique est supérieur à celui des races naturelles.

L'action nécessaire des alternatives, saisonnières ou journalières du chaud et du froid (thermopériodisme), que les « phytotrons » permettent d'analyser, l'influence de la durée d'éclairement journalière (photopériodisme) modifient la marche habituelle du développement, transforment les blés d'hiver en blés de printemps, avancent ou retardent l'époque de la floraison.

Beaucoup de ces phénomènes ne peuvent être éclairés et compris sans une culture physico-chimique sérieuse. Les botanistes ont emprunté leurs techniques à la Chimie, à la Physique. Par réciprocité, ils ont enrichi la première de nombreuses substances nouvelles, et, ce qui peut paraître paradoxal, ils ont contribué aux progrès de la Physique... En effet, les premiers travaux concernant l'osmose et ses lois sont dus à des botanistes : Dutrochet, Pfeffer, De Vries. C'est peut-être (je n'en suis pas absolument certain), Tswett qui, pour séparer les pigments de la feuille, a, le premier, utilisé la chromatographie sur colonne.

C'est un botaniste français, Devaux qui, le premier, a réalisé les films monomoléculaires ; c'est lui aussi qui a mis en évidence

l'orientation des molécules dans ces films et la matière vivante. Il m'est agréable d'ajouter que Devaux, dont les travaux de Physiologie végétale sont remarquables, était pharmacien.

Toutes ces acquisitions de la science botanique, toute cette Physiologie, cette Biologie doivent-elles rester étrangères au pharmacien, alors qu'elles sont au programme de la propédeutique scientifique ou médicale ? Evidemment non... Ce serait d'autant plus regrettabble que les pharmaciens ont apporté, aux progrès de la Botanique, une importante contribution. C'est ce que je voudrais maintenant mettre en lumière. Je ne pourrai pas tout dire : il y faudrait un volume ; je me bornerai à rappeler les plus importants de leurs travaux, ne citant nommément que les disparus, conservant, par discrétion pour les vivants, un anonymat, d'ailleurs transparent.... Ils voudront bien m'en excuser.

La contribution des pharmaciens à la Systématique, pour être modeste, n'est cependant pas négligeable : nombreuses monographies, quelques flores locales, la flore de l'Algérie, de Battandier, les études de géographie botanique, de Lecoq, des prospections, comme celles de Perrot outre-mer.

Leur part est considérablement plus importante en organographie, en organogénèse, en anatomie : travaux de Trécul, de Chatin, de Planchon, de Collin, de Perrot, Guéguen, Lutz, Guérin, Goris, et de bien d'autres. L'œuvre de Chatin mérite une mention particulière, parce que, dans son traité d'Anatomie comparée, il a envisagé les rapports anatomiques entre familles affines et les modifications de structure dues à l'action du milieu.

A l'Organogénèse ont été consacrées de nombreuses publications. Guignard s'est intéressé au développement de la graine et Guérin a fait une étude magistrale, classique, du développement du fruit et de la graine des Graminées. Le développement de l'embryon à partir de l'œuf, avait été étudié de façon fragmentaire. L'un des nôtres a consacré toute son œuvre à l'embryogénie, établi les lois de l'embryogénèse, établissant les bases d'une embryogénie comparée qui permet de résoudre des questions litigieuses concernant les affinités, les filiations des familles : il a créé une école dont l'influence s'étend bien au delà de nos frontières.

En Cytologie, un nom domine : celui de Guignard. De son œuvre, si vaste et si féconde, ressortent plus particulièrement ses études de la division nucléaire et de la réduction chromatique, et la découverte de la double fécondation.

La Cytologie est restée en honneur dans le laboratoire qui fut le sien. Elle a évolué dans le sens expérimental. Les recherches ont porté sur l'action qu'exercent de nombreuses substances sur la structure de la cellule, sur sa perméabilité, sur les modifications des processus cinétiques sur la germination, sur la croissance. Ainsi ont été étudiés, entre autres : les anesthésiques vola-

tils, la colchicine et ses dérivés, de nombreuses substances mitoclasiques, dont certaines nouvelles, les barbituriques, quelques nucléotides. Actuellement l'expérimentation porte sur les radiomimétiques et leurs antagonistes ; leur intérêt résulte de leur action mitodépressive, dont on espère qu'elle peut être utilisée dans la lutte contre les cancers.

Il s'agit là de Pharmacodynamie, la cellule végétale représentant ce qu'est l'animal d'expérience ou la culture de tissus animaux dans les travaux de Pharmacodynamie en général.

La composition chimique des végétaux intéresse directement la Botanique ; elle est l'introduction indispensable à la Physiologie végétale. Dans ce domaine, l'œuvre des pharmaciens est prépondérante :

dans l'étude des alcaloïdes : Pelletier et Caventou, Gallois et Hardy, Tanret, Léger,

dans l'étude des osides : Tanret, encore, et Léger, et surtout Bourquelot, Bridel, leurs collaborateurs et leurs élèves, Goris ;

dans l'étude des enzymes : Bourquelot et son école,

pour ne citer que les travaux les plus importants. L'œuvre de nos aînés est poursuivie par de dignes successeurs.

Pour juger du rôle d'un principe immédiat, quel qu'il soit, dans la vie de la plante, la connaissance de sa structure est indispensable : elle a été souvent déterminée par les auteurs précités.

Ce rôle éminent des pharmaciens en Chimie végétale vient de recevoir une éclatante consécration, puisque c'est à l'un des nôtres que le C.N.R.S. confie la direction de l'Institut consacré à l'étude des principes immédiats d'origine végétale.

Au problème de la localisation des principes immédiats se sont intéressés Guignard, Guérin, Goris. Un autre problème est celui de leurs variations quantitatives au cours du développement ou sous l'influence des conditions culturales. Il a souvent été abordé. Je citerai à ce propos les recherches de Guignard sur les migrations de substances dans la greffe et les recherches consacrées par d'autres à la chimie des hybrides.

Bien d'autres questions de Physiologie végétale ont retenu l'attention de nos confrères. Devaux, déjà cité, a effectué d'importants travaux sur les échanges gazeux de la plante, sur la captation et sur les échanges d'ions par les tissus. Gerber a étudié la maturation des fruits. Ville a fait d'importants travaux sur les engrais. Les travaux de Javillier sur les éléments oligodynamiques sont classiques ; Lutz, Bach ont étudié la nutrition azotée, plus spécialement celle des Champignons.

Mon palmarès est très incomplet : j'aurais pu citer beaucoup d'autres noms, évoquer beaucoup d'autres travaux... et j'ai laissé dans l'ombre l'œuvre non moins importante des pharmaciens en Cryptogamie et en Bactériologie. Pourtant, je crois que mon

exposé, après avoir dit l'utilité de la Botanique pour le pharmacien, a suffisamment montré la part considérable qu'ont prise nos confrères dans le développement de cette science des végétaux qu'on a parfois appelée la science « aimable ». Moins spectaculaire que la Physique nucléaire, la Botanique a réalisé, au bénéfice de la connaissance du monde vivant, et au profit de l'homme, des conquêtes considérables, dont l'étendue et la valeur sont quelque peu méconnues. J'espère avoir réussi à en montrer l'importance et l'intérêt.

On pourrait me reprocher d'avoir parlé avec une complaisance excessive de la science que je cultive et que j'enseigne depuis cinquante ans. Veuillez m'en excuser : je me suis comporté en bon pharmacien, puisque celui-ci ne manque pas de faire, en faveur de sa « spécialité », la publicité indispensable à son succès.

LA VIE ET L'ŒUVRE SCIENTIFIQUE DE J. E. LÉGER (1849-1939),

par M. R. Paris.

Bien qu'ayant honoré et servi grandement notre profession à la fois par sa vie exemplaire, par son travail et par les résultats acquis au point de vue scientifique, Jean-Eugène Léger, ancien président de la Société de Pharmacie et membre de l'Académie de Médecine, n'a fait l'objet (à part deux courtes notices nécrologiques dans le *Journal de Pharmacie et de Chimie* et dans le *Bulletin des Sciences pharmacologiques*) d'aucune biographie d'ensemble.

Son nom ne se trouve ni dans « Figures Pharmaceutiques Françaises », ni dans un livre récent sur les « Grands Pharmaciens ». Ce fait n'a pas échappé à notre Secrétaire Général, le Doyen R. Fabre, qui m'a demandé de réparer cet oubli. Je le fais bien volontiers, d'autant plus qu'il m'arrive bien souvent de citer les travaux de Chimie végétale de Léger au cours de Matière médicale, et que, récemment, par un heureux hasard, j'ai eu l'occasion, à propos d'un travail sur les aloès, de vérifier l'habileté opératoire et la sûreté de jugement de Léger.

Jean-Eugène Léger naquit le 7 mars 1849 à Auteuil qui, à cette époque, était un village voisin de Paris, non encore rattaché à la Capitale. Il ne vint que tardivement à la Pharmacie. En effet, ses parents, commerçants aisés, voulant en faire un négociant, le placèrent en apprentissage dans la quincaillerie. Au début, le jeune Léger, en contact avec des gens très humains et agréables, s'accommoda fort bien de cette situation, mais lorsqu'il changea de patron, à la fin de son apprentissage, il se désintéressa de son métier et décida de s'orienter vers la Chimie.

Ne possédant aucun diplôme, il ne pouvait guère envisager que de faire un stage dans l'industrie comme chimiste. C'est à ce moment que la rencontre heureuse avec un pharmacien d'Auteuil, Charles Maitre, en même temps directeur de l'Usine de Saint-Denis de la Pharmacie Centrale, devait décider de son avenir. Ce fut Charles Maitre qui l'encouragea à faire sa Pharmacie, lui montrant qu'ainsi il acquerrait non seulement une situation, mais aussi de solides connaissances de Chimie. Mais il fallait, au préalable, que Léger fit ses études secondaires. Il se mit courageusement au travail. Son effort fut récompensé et, à 21 ans, en

juillet 1870, Léger était bachelier ès Sciences. Après une courte interruption due à sa mobilisation comme garde mobile pendant la guerre de 1870-1871, Léger put enfin entrer comme stagiaire en Pharmacie pour une durée de 3 ans, à Auteuil, chez Charles Maitre, le pharmacien qui l'avait si utilement conseillé. Ses études à l'Ecole Supérieure de Pharmacie furent brillantes : en dehors d'un prix de travaux pratiques, chaque année il fut lauréat des concours généraux, obtenant deux seconds prix et un premier prix. Au cours de ses études, en 1875, reçu brillamment Interne des Hôpitaux dans une promotion qui devait compter quatre Pharmaciens des Hôpitaux : Bourquelot, Guinochet, Léger et Viron, il exerça ses fonctions à l'Hôpital de la Charité, sous la direction de Fordos, puis de Personne comme Pharmaciens-Chefs.

Il fut lauréat des Hôpitaux de Paris avec une première mention en 1876 et un 2e prix (médaille d'argent) en 1879. La même année, il obtenait son diplôme de Pharmacien de 1re Classe et peu après s'installait Pharmacien d'officine à Brunoy (Seine-et-Oise) où il devait rester pendant cinq ans, jusqu'en 1884.

Mais, repris par le désir de faire des recherches, il cède sa pharmacie à l'un de ses anciens élèves et rentre au laboratoire de Jungfleisch, alors professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers, et dont il fut le collaborateur pendant de nombreuses années, collaboration qui se poursuivit quand Jungfleisch devint professeur au Collège de France. Deux ans plus tard, en 1886, reçu Pharmacien des Hôpitaux, il pouvait enfin disposer d'un laboratoire personnel. Il accomplit sa carrière hospitalière d'abord à Trousseau (1886-1887), puis au vieil Hôpital Beaujon de la rue du Faubourg Saint-Honoré (1887-1910), enfin à l'Hôpital Saint-Louis (1911-1916) où il fut atteint par la limite d'âge en 1916, mais continua ses fonctions jusqu'à la fin de la guerre.

Jean-Eugène Léger fut membre et lauréat de nombreuses Sociétés savantes.

La Société de Pharmacie l'accueillit en 1884, il en fut le Secrétaire annuel en 1891 et le Président en 1903, année pendant laquelle notre Société célébra le centenaire de sa fondation et où Léger fit une remarquable lecture sur l'évolution de la Pharmacie pendant le XIXe siècle.

Léger fit également partie de la Société de Thérapeutique et de la Société chimique dont il fut un membre très actif. L'Académie des Sciences et l'Académie de Médecine lui attribuèrent de nombreuses récompenses : Prix Buignet en 1909, Prix Barbier et Prix Jecker en 1921. Comme membre de la Commission permanente du Codex, il participa à la rédaction de nombreux articles du Codex de 1908 et de ses suppléments ; il a contribué à celui de 1937. En 1913, il était élu membre de l'Académie de Médecine.

De nombreuses Sociétés étrangères, reconnaissant la haute valeur de ses travaux scientifiques, l'accueillirent dans leur sein et lui attribuèrent des récompenses. C'est ainsi que Léger était membre d'honneur de la Deutsche Pharmaceutische Gesellschaft, de la Pharmaceutical Society de Grande-Bretagne, du Philadelphia College of Pharmacy, de la Société Royale de Pharmacie de Bruxelles. Il eut l'honneur de recevoir, pour ses travaux de Pharmacologie, en 1911, à Londres, la médaille Hanbury dotée non seulement d'une véritable médaille d'or, mais de 50 livres sterling ! somme considérable pour l'époque. Savant modeste, s'occupant davantage de ses travaux de laboratoire que de la recherche des honneurs, Léger ne reçut guère de décorations : ce n'est qu'en 1921 qu'il fut Chevalier de la Légion d'Honneur.

Resté très alerte de corps et d'esprit, Léger continua à travailler et à fréquenter les Sociétés savantes jusqu'à sa mort à l'âge de 90 ans, le 31 janvier 1939.

Son œuvre scientifique représente une somme énorme de travail ; elle comporte plus de 120 mémoires originaux. A ces publications, il faut ajouter de nombreuses revues (sur la digitale, les quinquinas, l'ergot, le boldo, les anthocyanes, le bolétol) rédigées avec autant de clarté que d'esprit critique ; la plupart de ces travaux ont été publiés dans les *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences*, le *Bulletin de la Société chimique*, le *Bulletin des Sciences pharmacologiques* et surtout le *Journal de Pharmacie et de Chimie*. Si l'on excepte quelques notes de Chimie biologique (sur la chylurie, sur la présence d'une caséine dans l'urine), de Chimie analytique (emploi de la phénolphtaleine en volumétrie, réactions du bismuth, distinction des naphtols α et β, etc.), de Pharmacie galénique (altération et falsification de l'eau de laurier-cerise, émulsions d'huile de foie de morue, soluté injectable de benzoate de mercure, etc.), les principaux travaux de Léger ont trait à la Chimie végétale et peuvent se rattacher à trois groupes :

1) recherches sur les alcaloïdes : alcaloïdes des quinquinas, constitution de la cinchonine, découverte de bases nouvelles dans l'orge germée et dans les feuilles de Jaborandi ;

2) étude des aloès et de la constitution des aloïnes ;

3) dosage des principes actifs chez diverses drogues végétales : noix vomique, ipéca, ergot de seigle, quinquinas, opium, kola, belladone, grenadier, etc.

A propos des alcaloïdes des quinquinas et en collaboration avec Jungfleisch, Léger a publié pendant plus de 10 ans, de 1887 à 1901, un ensemble de recherches remarquables pour l'époque, notamment en ce qui concerne les isomères optiques de la cinchonine. Il montre que, sous l'influence de l'acide sulfurique à chaud, la cinchonine qui, dans ces conditions, avait déjà fourni à Pasteur la cinchonicine, est capable de donner un grand nom-

bre d'autres isomères si l'on fait varier les conditions expérimentales. Pour expliquer la formation de ces isomères, JUNGFLEISCH et LÉGER proposent une hypothèse admettant l'existence de 16 isomères de la cinchonine. D'ailleurs, ils ont pu extraire, après action de l'acide sulfurique, trois isomères de la cinchonine : l'un déjà connu, l'apocinchonine, et 2 autres auxquels ont été donnés les noms de cinchonigine et cinchoniline. Du même mélange alcaloïdique, ils isolent de plus les oxycinchonines α et β et de l'hydrocinchonine, base qui existe toujours dans les échantillons commerciaux de cinchonine. A la suite de longues recherches, LÉGER put obtenir cette cinchonine à l'état pur, ainsi qu'une benzoylcinchonidine à l'état cristallisé. Toujours avec E. JUNGFLEISCH, il fut démontré que l'apocinchonine de HESSE est un mélange de cette base avec l'hydrocinchonine et que la diapocinchonine du même auteur allemand n'est pas un produit défini mais un mélange de cinchonine et de cinchoniline. Pour qui sait la difficulté de séparation de ces bases, on ne peut qu'admirer l'habileté et la patience de LÉGER.

Jusqu'à la fin de sa carrière, celui-ci continua à s'intéresser à la constitution des alcaloïdes du quinquina : à près de 90 ans, sa dernière revue, publiée dans le *Journal de Pharmacie et de Chimie,* était consacrée aux travaux récents effectués en Grande-Bretagne, en Pologne et aux Pays-Bas sur les principes actifs du quinquina. Cet ultime article devait paraître quelques jours après sa mort.

Toujours dans le domaine des alcaloïdes, LÉGER isola en 1906 des touraillons d'orge, un nouvel alcaloïde qu'il désigna sous le nom d'hordénine.

C'est à la suite de communications de ROUX, constatant que les vibrions du choléra ne se développaient pas dans une macération de touraillons d'orge et préconisant ce produit non seulement dans le choléra, mais dans les cas d'entérite et de diarrhées, que LÉGER, recherchant le principe actif, découvrit l'hordénine.

Il obtint cette base et les sels à l'état cristallisé ; quelques mois après, il établissait la formule développée de cet isomère des éphédrines, proche de la tyramine, doué de propriétés sympathomimétiques.

Un peu plus tard, en 1913, avec la collaboration de F. ROQUES, dans les eaux mères de préparation de la pilocarpine, LÉGER mettait en évidence un nouvel alcaloïde : la carpiline ou pilosine, malheureusement peu actif au point de vue physiologique.

Mais les travaux les plus connus de LÉGER sont sans doute ceux qu'il a effectués sur les aloès et sur la constitution des aloïnes, question extrêmement complexe non encore complètement élucidée de nos jours. Dans ces recherches, nous retrouvons la minutie et la ténacité de l'analyste. Il commença à s'occuper d'aloès en 1897 et s'y consacra pendant plus de 30 ans, publiant

à ce sujet plus de 40 notes et mémoires. Heureuse époque, à la vie simple et tranquille, « la vie humble... œuvre de choix qui veut beaucoup d'amour » (Verlaine), où l'on pouvait poursuivre dans le calme et la solitude des recherches continues de laboratoire. Ceci ne diminue en rien, bien entendu, le mérite de Léger.

Léger montre tout d'abord que, sauf en ce qui concerne l'aloès du Natal, les aloès officinaux contiennent une même aloïne : la barbaloïne de Smith, qu'il sépare par une méthode originale et dont il prépare les dérivés benzoylés, acétylés et chlorés. A côté de celle-ci existe une autre aloïne plus facilement oxydable, désignée sous le nom d'isobarbaloïne. L'aloès du Natal a une composition nettement différente et Léger obtient à côté de la nataloïne déjà signalée par Flückiger, une aloïne nouvelle : l'homonataloïne dont il fait connaître deux nouvelles réactions colorées. A la suite de ces travaux, on peut diviser les aloès commerciaux en 3 groupes : 1) ceux qui renferment la barbaloïne sans isobarbaloïne (Aloès du Cap) ; 2) ceux qui contiennent ces deux principes (Aloès des Barbades) ; enfin 3) l'aloès du Natal dépourvu de ces aloïnes.

Ayant séparé ces principes bien définis, Léger s'attaqua à la constitution des aloïnes. Il propose d'abord, pour la barbaloïne, une formule en C_{25}, isomère de la franguline, mais, contrairement à ce glucoside, la barbaloïne se dédouble difficilement en milieu acide. Par contre, en milieu alcalin et oxydant, elle se transforme en méthylisoxychrysazine, identique à l'aloéémodine de Tschirch et Oesterle, avec apparition de coloration rouge cerise, ce qui peut servir à caractériser les aloès.

Quant à l'isobarbaloïne, il s'agirait d'un isomère de position.

A la suite de ces premières expériences (1902), Léger considère les aloïnes comme des sortes d'éthers-oxydes de méthylpentose et de trioxyméthylanthraquinones.

Revenant avec une patience inlassable sur la question du sucre, il essaye différents modes d'hydrolyse. Par contact à froid en milieu alcoolique en présence de petites quantités d'acide sulfurique, il obtient après plus de cinq ans, avec un rendement ne dépassant pas 10 %, un sucre à l'état sirupeux, lévogyre, l'aloïnose, ayant les caractères des pentoses.

Améliorant la méthode, en milieu alcoolique et chlorhydrique à chaud, il obtient en 1910 l'aloïnose à l'état cristallisé et l'identifie par son point de fusion, son pouvoir rotatoire, par sa benzylphénylhydrazone, à l'arabinose d, qui n'avait pas été encore rencontré à l'état naturel. Cette assertion de Léger a été contestée par la suite par des auteurs suisses. En 1910, à la suite de nouvelles expériences, Léger admet l'existence d'une fonction alcool en 3 dans l'aloémodine et adopte la formule proposée par Robinson en 1909, $C_{15}H_{10}O_5$. Il y a quelques mois, en simple milieu alcoolique, nous avons été heureux avec M. Durand de retrouver le d arabinose et de confirmer les travaux de Léger.

Mais là ne s'arrêtent pas les recherches de Léger sur les aloès : il devait étendre ses expériences d'hydrolyse à la nataloïne. Il isola de certains aloès l'aloesol, phénol à fonction complexe ; il étudia l'action de l'acide azotique sur les aloïnes et précisa la constitution de l'acide chrysophanique. On savait avant Léger qu'il s'agissait d'une dioxyméthylanthraquinone voisine de l'émodine, mais il restait à déterminer la position des hydroxyles et surtout du CH_3. Par l'examen des produits d'oxydation par l'acide nitrique (ac. trinitro-2-4-6 m. oxybenzoïque et par les résultats de la fusion alcaline (formation d'acide oxymétaphtalique), Léger établit que l'acide chrysophanique est bien la dioxy-1-8, méthyl-3, anthraquinone.

Enfin, après avoir contribué à éclaircir la composition chimique des aloès, il était logique d'appliquer ces résultats à l'essai de produits commerciaux. Ayant signalé diverses falsifications, préconisé diverses réactions colorées (notamment avec le bioxyde de sodium), il décrit une méthode de dosage (en réalité assez délicate, comme il le reconnaît lui-même) des aloïnes à l'état de dérivés chlorés.

Certes, Léger n'a pas complètement élucidé la constitution des aloïnes. On discute encore sur la formule de l'aglycone (on admet aujourd'hui qu'il s'agit d'une anthrone). Mais Léger s'est attaqué à un des problèmes les plus difficiles de la Chimie végétale et il a largement contribué à la connaissance des aloïnes.

Enfin, comme membre de la Commission du Codex, Léger fut amené à s'occuper de l'essai des médicaments. Il le fit avec cette conscience professionnelle qui le caractérisait, ne proposant que des méthodes qu'il avait lui-même pratiquées sur de nombreux échantillons. Ne négligeant aucun détail, il essayait de perfectionner les techniques afin de les rendre plus précises et surtout plus pratiques. Il indiquait les précautions à prendre pour éviter les causes d'erreur. Il s'attacha surtout au dosage des alcaloïdes dans diverses drogues simples d'origine végétale. Tout d'abord, fut proposée une méthode de détermination de la caféine dans la cola, le guarana, le thé et le café, puis fut examiné le cas du grenadier, de la coca, de la belladone renfermant des alcaloïdes volatils comme la pelletiérine ou facilement altérables comme la cocaïne ou l'atropine, pour lesquels est proposée une méthode volumétrique de dosage, tandis qu'était préconisée une technique pondérale pour la noix vomique, la fève de Saint-Ignace, l'ipéca et le quinquina. Pour cette dernière drogue, Léger met au point une méthode de séparation de la quinine à partir d'alcaloïdes (obtention de sulfate, puis de tartrate). Une vingtaine d'années plus tard, à partir de 1923, à propos de la révision du Codex de 1908, il insiste sur l'importance de l'essai des médicaments, montrant en particulier qu'il n'y a pas toujours parallélisme entre la quantité d'alcaloïdes existant dans la drogue sim-

ple et celle qui se trouve dans la préparation galénique, il y a donc nécessité de contrôler à la fois la matière première et le produit fini. De même, il ne suffit pas de fixer un titre minimum, il faut délimiter aussi une teneur maximum en principes actifs. Et Léger déclarait qu'il fallait développer les études qui, si elles n'ont pas l'attrait de la haute science, n'en sont pas moins pour la pharmacie pratique d'une grande utilité et il encourageait les étudiants à s'engager dans cette voie. Tout ceci est encore d'une brûlante actualité au moment où cette année la Faculté vient de créer des certificats de contrôle des médicaments. Aussi, Léger, avec son ardeur coutumière, met-il en train une nouvelle série de recherches sur la valeur comparée de différentes préparations d'ergot de seigle, de noix vomique, de quinquina. En 1938, à l'âge de 89 ans, il publiait encore une note qui était tout un programme et qui était intitulée « A la recherche d'un procédé satisfaisant de dosage de la morphine ». Peut-on citer aux jeunes générations de plus bel exemple de probité professionnelle et de recherche désintéressée !

Telles furent la vie et l'œuvre de Jean-Eugène Léger, ancien Président de notre Compagnie. Je n'ai malheureusement pas pu rappeler tous ses travaux, ni évoquer les qualités de l'homme, je pense néanmoins avoir montré qu'il fut un grand pharmacien dans toute l'acception du terme. Sa famille comme la profession tout entière peuvent être fières de Jean-Eugène Léger.

PRIX DES THÈSES.

SECTION DES SCIENCES PHYSICO-CHIMIQUES,

par une Commission composée de :

MM. GAUTIER, POULENC et CHAIGNEAU, *rapporteur.*

Deux mémoires sont en concurrence pour ces prix.

M. Jean RABIANT présente une thèse relatant la préparation de plus d'une centaine d'ammoniums nouveaux, possédant une fonction éther-oxyde de phénol ; bien qu'il s'agisse d'une thèse de pure chimie organique, le propos de l'auteur était de vérifier ultérieurement la valeur antiseptiqque éventuelle de ces composés ; il s'agissait de reconnaître si le reste de phénol mis en jeu ajoutait ou non ses propriétés antiseptiques à celles de la fonction ammonium.

Le travail de chimie organique que la Commission doit juger se traduit par les étapes suivantes de la synthèse ; Transformation de différents phénols en éther-oxydes bromés à l'aide du dibromoéthane, et quaternarisation de ce dérivé halogéné par condensation avec une amine tertiaire diméthylée.

L'auteur a du résoudre de nombreuses difficultés techniques touchant l'isolement et la purification de ces ammoniums ; il a manifesté à cette occasion de bonnes qualités de chercheur qui ont d'ailleurs été sanctionnées par sa promotion au grade d'attaché de recherche du C.N.R.S.

De son côté, M. Jacques GROSSIR a étudié les bétaïnes et les bis bétaïnes du diméthyleglycocolle, et observé la formation de sels normaux ou anormaux de ces espèces chimiques. Ce travail s'intègre dans une série de recherches du laboratoire de M. GAUTIER relatives à la formation des sels basiques de bétaïnes.

M. GROSSIR a fait d'abord la synthèse de l'amide du diméthyleglycocolle qu'il a ensuite transformé en sels quaternaires ou bis quaternaires à l'aide de différents halogénures d'alcoyles.

Enfin ces sels quaternaires étaient hydrolysés pour faire apparaître le ou les carboxyles libres et transformés en bétaïnes par déshalogénation à l'aide de l'oxyde d'argent. Ces bétaïnes ou bis bétaïnes, entièrement nouvelles, étaient finalement salifiées par

les différents hydracides et conduisaient tantôt à des sels normaux de la forme : XH,B ; tantôt à des sels basiques : XH,2B.

Cette thèse apparaît spécialement intéressante d'une part pour les difficultés expérimentales dues à la séparation des sels préparés qui prennent naissance mélangés à des halogénures d'ammonium et d'autre part du fait des résultats observés. Bien que l'interprétation de la formation des sels anormaux ne se présente pas encore comme définitive, les recherches de M. Grossir ont précisé certaines règles qui paraissent gouverner ce curieux phénomène.

Les thèses de M. Rabiant et M. Grossir sont toutes deux excellentes ; toutefois la seconde se réclame, sur le plan proprement chimique, de certaines idées théoriques intéressantes. De plus le Directeur de thèse de M. Grossir (Gautier) demande que soit pris en considération un argument d'ordre humain pour favoriser ce dernier candidat.

Ayant fait ses études de pharmacie à Nancy, M. Grossir est venu à Paris uniquement pour faire une thèse de chimie organique et a eu le scrupule de ne demander nulle subvention tant du C.N.R.S. que des autres organismes ; il a donc vécu trois ans à Paris entièrement à ses frais et ce sacrifice a pris un caractère particulier du fait d'un brusque changement de situation dû au décès inopiné de son père. Ayant dû s'installer d'urgence en officine, ce candidat a tenu à mener à bien l'achèvement de sa thèse et à annexer à sa pharmacie un laboratoire personnel de chimie organique où il se propose de continuer ses recherches.

Ces considérations amènent la Commission à proposer M. Grossir pour le 1er prix des thèses (Médaille d'or) dans les Sciences physico-chimiques, et M. Rabiant pour le 2e prix (Médaille d'argent).

SECTION DES SCIENCES NATURELLES,

par une Commission composée de :

MM. Souèges, Cavier et Piette, *rapporteur*.

Le Jury a eu à examiner deux thèses :

1) M. G. Faugeras : *Contribution à l'étude des alcaloïdes et des flavonoïdes chez quelques Génistées indigènes, à l'aide de l'électrophorèse* (Doctorat d'Etat).

2) Mlle C. Carrere : *Etude comparative du comportement de diverses souches d'une même espèce bactérienne vis-à-vis de différents agents inhibiteurs* (Doctorat d'Université).

M. Faugeras, après un rappel des caractères botaniques, des propriétés chimiques et de la structure des alcaloïdes et flavonoïdes des Génistées indigènes, s'est attaché au problème de la séparation et du dosage, ce qui l'a conduit à une étude précise des conditions d'utilisation de l'électrophorèse : emploi de la migration sur papier pour les alcaloïdes et de la gélose pour les ftavonoïdes. Pour les alcaloïdes, la révélation des spots lui a permis de mettre au point la formule d'un réactif à l'iode et à l'amidon et de préconiser, dans le but d'une sensibilisation, un enregistrement photographique par contact. L'étude quantitative par photométrie des spots a montré la nécessité d'opérer par comparaison avec des substances pures. En ce qui concerne les flavonoïdes, une expérimentation plus limitée a fait usage de l'enregistrement de l'absorption de lumière ultra-violette avec de bons résultats.

L'application de ces techniques à huit Génistées indigènes a donné lieu à une étude de la répartition des alcaloïdes dans les divers organes de la plante et des transformations qui se produisent au cours de la formation du fruit : biosynthèse et disparition d'alcaloïdes. L'examen des flavonoïdes a révélé l'existence de nombreux corps dont l'étude mérite d'être poursuivie.

L'auteur a dû, pour mener son travail à bien, modifier des techniques déjà existantes et préconiser des procédés nouveaux d'analyse quantitative des électrophorégrammes. Nous proposons de lui décerner la Médaille d'or.

Dans sa thèse, Mlle Carrere, après un examen critique des méthodes de travail classiques, a fixé également avec soin le protocole opératoire pour l'étude des substances bactériostatiques (phénol, pénicilline, auréomycine et chloramphénicol), de la

phagocytose et de l'action des bactériophages. Dans ces trois domaines soumis à l'investigation, il apparaît comme sage de ne pas tenter de systématisation. Les 33 souches de staphylocoques manifestent plus encore que celles d'*Eberthella typhosa* étudiées des sensibilités très variables vis-à-vis des antibiotiques. Le phénol, probablement du fait d'un mécanisme d'action différent, offre un peu plus de constance.

La complexité n'apparaît pas moins grande si on s'adresse à l'action phagocytaire des polynucléaires neutrophiles du cobaye : englobement, opsonisation, temps de phagocytose sont essentiellement variables avec les souches.

L'étude des bactériophages conduit, elle aussi, à démontrer la difficulté d'un essai d'appréciation du comportement des germes examinés.

La lecture de cette thèse montre qu'il s'agit d'un travail long et minutieux qui a été très bien conduit par son auteur, pour qui nous proposons la Médaille d'argent de l'Académie.

SECTION DES SCIENCES BIOLOGIQUES.

par une Commission composée de :

MM. FLEURY, GRIFFON, JEQUIER, *rapporteur*.

Un seul candidat s'est inscrit, M. André ARCHAMBAULT, bachelier en pharmacie de l'Université de Montréal, et licencié en pharmacie du Collège des pharmaciens de la Province de Québec.

M. ARCHAMBAULT a présenté une thèse, soutenue pour l'obtention du grade de Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris et intitulée : « *Recherches sur l'identification des galactosides du saccharose dans divers végétaux* ».

M. ARCHAMBAULT s'est proposé de rechercher et caractériser les holosides renfermant l'association galactose - glucose et fructose dans divers végétaux.

La chromatographie sur papier de vingt-trois extraits de racines ou graines lui a permis de déceler dans seize d'entre eux des corps migrant par chromatographie comme les galactosides du saccharose de la série : raffinose - stachyose - verbascose.

A partir des graines de Vesce, il a réussi à isoler et identifier du stachyose, du verbascose et du tétragalactosidosaccharose.

A partir des graines de Lentille et de Luzerne, il a isolé du stachyose et du verbascose.

Enfin, à partir des racines de Sauge, il a isolé du stachyose, du verbascose, un tétragalactosidosaccharose et un pentagalactosidosaccharose.

Ces corps sont identiques à ceux extraits des racines de Bouillon blanc.

M. ARCHAMBAULT a précisé le pouvoir rotatoire de ces divers dérivés et confirmé qu'ils avaient tous la structure générale : $(\alpha\text{-galactosido})_n$ 1 ——➤ 6-α-glucosido 1 ——➤ 2-fructoside.

Le contingent glucidique des racines de *Lychnis dioica* s'est révélé fort complexe. Les racines récoltées en juin et octobre renferment un tétraholoside : le *lychnose*, qui n'avait pas encore été décrit. Ce corps libère par hydrolyse totale deux molécules de galactose, une de glucose et une de fructose.

L'action des enzymes et l'oxydation par l'acide periodique tendent à indiquer que le lychnose est un α-galactosido 1 ——➤ 6 α-glucosido 1 ——➤ 2 β-fructosido 6 ——➤ 1 α-galactoside.

Les racines récoltées en octobre renferment un pentaholoside et un hexaholoside qui paraissent dériver du lychnose par adjonc-

tion d'une ou deux molécules de galactose reliées au lychnose par des liaisons 1 ⟶ 6. Les racines récoltées en juin renferment un pentaholoside et un hexaholoside isomères des précédents.

En résumé, M. Archambault a isolé de quatre plantes nouvelles le stachyose et le verbascose et, de deux autres, leurs homologues supérieurs. Il a découvert cinq holosides non décrits jusqu'ici et proposé, pour l'un d'entre eux : le lychnose, une structure qui paraît être appuyée par un ensemble de résultats probants.

M. Archambault a effectué un excellent travail de Biochimie végétale, auquel votre Commission propose de décerner le prix de thèse (Médaille d'or) de la section des Sciences biologiques.

PRIX DUBAIL,

par une Commission composée de :

MM. Nepveux, Delaville et Desbordes, *rapporteur.*

Les membres du Jury réunis le jeudi 29 novembre constatent qu'un seul candidat s'est manifesté pour le Prix Dubail, il s'agit de M. J.-P. Girard, qui présente un travail intitulé « *Contribution à l'étude de l'hydrolyse enzymatique du chlorhydrate d'adiphénine* (*Trasentine*) *et de quelques spasmolytiques voisins* ».

Ce même ouvrage a du reste fait l'objet d'une thèse de Doctorat en Pharmacie (Université) soutenue avec succès devant la Faculté de Paris le 21 décembre 1955.

Cet important travail a une double portée. Il est relatif d'une part, à une étude enzymologique ayant trait à la cinétique de l'action d'un ferment sur son substrat, permettant à l'auteur de retrouver différentes lois de ces réactions diastasiques et d'en donner quelques particularités classiques (influence du milieu, *p*H, température, inhibiteurs, etc). D'autre part il tend à apporter des précisions sur les modalités relatives aux transformations subies par les médicaments introduits dans l'organisme recouvrant un phénomène complexe dit de « détoxication ».

L'ouvrage soumis à notre appréciation est divisé en quatre parties, d'intérêt inégal d'ailleurs.

Après deux premières parties assez courtes (l'une consacrée à la bibliographie des travaux antérieurs, l'autre aux techniques de dosage chimique des spasmolytiques et aux préparations enzymatiques utilisées), l'auteur aborde l'étude de l'hydrolyse enzymatique *in vitro* des corps qui l'intéressent.

Cette troisième partie est la plus importante de ce travail.

M. J.-P. Girard se propose d'y étudier la répartition de l'enzyme hydrolysant les spasmolytiques étudiés chez divers animaux et dans différents organes, l'influence de la constitution chimique sur le degré d'hydrolyse, l'étude de la composition interne de l'enzyme (apo-enzyme), et les possibilités d'apparition d'enzymes d'adaptation.

Enfin une dernière partie est consacrée à l'étude particulière de l'enzyme : détermination de sa constante de dissociation, influence du milieu, de la dialyse, des inhibiteurs.

En définitive, l'auteur met en évidence les points suivants :

— Un enzyme, peut-être d'origine hépatique, hydrolyse avec des vitesses variables une série de spasmolytiques synthétiques, tous *chimiquement* proches parents.

— Cet enzyme est retrouvé dans le sang (Lapin), plus particulièrement dans la fraction albumine et alpha-globuline. Dans la cellule le ferment semble dissous dans le cytoplasme.

— La constante de dissociation, le *p*H et la température optimum, les inhibiteurs de la réaction sont précisés ou étudiés.

— L'enzyme est semblable à une parpanitestérase déjà étudiée, mais se différencie des autres estérases connus.

Les membres du Jury ont apprécié ce travail, tout en regrettant certaines insuffisances. En particulier M. J.-P. Girard aurait pu donner plus de détails sur les méthodes de dosage et les raisons de son choix. Les techniques enzymologiques mises en œuvre auraient pu tenir compte de la notion de constante d'ionisation des groupes actifs de la molécule au lieu d'en rester aux calculs de l'ancienne constante de dissociation de Michaelis.

En définitive les membres du Jury considèrent ce seul travail présenté, comme digne de l'obtention du Prix Dubail et proposent donc M. J.-P. Girard à vos suffrages.

PRIX LANDRIN.

par une Commission composée de :

MM. Weitz, Deschiens et Dillemann, *rapporteur*.

M. Jean-Marie Touchais est seul candidat à ce prix, avec un mémoire intitulé : « *Contribution à l'étude de l'Aphloia de Madagascar* » qu'il a présenté comme thèse de doctorat de l'Université devant la Faculté de Pharmacie de Paris en 1956.

M. Touchais s'est proposé d'effectuer une étude botanique et chimique de cette plante, réputée, en médecine populaire malgache, pour ses vertus contre la fièvre bilieuse hématurique.

Dans une première partie botanique, il a donné une description morphologique et anatomique des différents échantillons d'Aphloia qu'il a eus à sa disposition. Tous se rapportent à l'unique espèce malgache de ce genre reconnue par Perrier de la Bathie, l'*Aphloia theaeformis* Bennett, d'ailleurs très polymorphe.

Dans une seconde partie, consacrée à l'étude chimique, l'auteur a cherché principalement à préciser la structure de l'aphloiol, précédemment isolé de cette drogue par R. Paris et qu'il a lui-même extrait de sept échantillons différents de feuilles.

Certaines réactions colorées de l'aphloiol et les maximums de son spectre dans l'ultra-violet paraissent l'apparenter aux flavonols ; les méthodes d'acétylation indiquent la présence dans sa molécule de cinq oxhydryles acétylables et sa résistance à l'hydrolyse montre qu'il ne semble pas s'agir d'un hétéroside.

Mais sa formule brute ($C_{15}H_{16}O_9$) diffère notablement de celle des pentahydroxyflavonols ($C_{15}H_{10}O_8$) dont l'écarte également un maximum supplémentaire dans son spectre ultra-violet. D'autre part, le phénol et l'acide-phénol, obtenus par fusion alcaline de l'aphloiol, n'ont pu être identifiés, même par chromatographie sur papier.

Ainsi, bien qu'il ait utilisé des méthodes physiques et chimiques variées, M. Touchais n'a pu réussir dans sa tentative de déterminer la constitution de l'aphloiol.

Malgré ce résultat incomplet dans la détermination d'une structure qui s'est révélée d'ailleurs particulièrement difficile, votre Commission propose d'attribuer à M. Touchais le Prix Landrin pour son étude de l'Aphloia de Madagascar.

PRIX PIERRE VIGIER,

par une Commission composée de :

MM. BOUVET, JARROUSSE et L. DAVID, *rapporteur.*

Un seul candidat s'est inscrit pour le Prix Pierre VIGIER destiné à récompenser l'auteur d'un travail sur la pharmacie pratique et plus spécialement sur la composition et l'essai des médicaments galéniques.

Monsieur FOUZE YEU, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris, Diplomé de bactériologie et d'hématologie de la Faculté de Médecine de Paris, diplômé de sérologie de l'Institut Pasteur où il est assistant, a présenté un travail sur la préparation des sérums antitoxiques.

Après un résumé des anciennes techniques, l'auteur présente les nouvelles méthodes appliquées dans les Instituts producteurs de sérums pour l'hyperimmunisation des chevaux. Il est fait état d'une importante bibliographie.

Monsieur FOUZE YEU a étudié personnellement le développement de l'antitoxine chez les chevaux producteurs de sérums antidiphtérique et antitétanique, au cours de leur hyperimmunisation.

L'examen des courbes de ce développement montre qu'il n'y a pas de rapport entre le déclenchement marqué, plus ou moins précoce, de la production de l'antitoxine et le titre du sérum en fin d'hyperimmunisation.

L'aptitude individuelle de chaque sujet est primordiale, car des chevaux recevant le même jour, le même volume du même antigène, peuvent donner des sérums à titre élevé, faible ou parfois même inutilisables en thérapeutique.

L'auteur, appelé avec Mademoiselle AMOUREUX, à créer le laboratoire de purification des sérums antitoxiques à l'Institut Pasteur, a amélioré la technique qui utilise l'action enzymatique de la pepsine, en employant une deuxième thermo-coagulation à 68° permettant la décoloration des jus, et a obtenu des sérums antidiphtériques purifiés titrant 1.000 unités floculantes, et des sérums antitétaniques purifiés titrant 2.000 unités floculantes par centimètre cube, pour 10 % de protéines.

L'utilisation des sérums antidiphtériques et des sérums antitétaniques purifiés par cette méthode, permet d'injecter une quantité importante d'anticorps sous un petit volume tout en

réduisant le nombre des accidents sériques qui, s'ils se produisent, sont plus bénins que ceux provoqués par l'injection des sérums bruts.

Votre Commission propose l'attribution du Prix Pierre VIGIER à Monsieur FOUZE YEU dont le travail, très soigné, est dédié à la mémoire de ses ancêtres et de son père qui, écrit-il, ont maintenu durant plus de 4 siècles, les traditions de la pharmacopée chinoise.

PRIX DE L'ASSOCIATION DES DOCTEURS EN PHARMACIE,

par une Commission composée de :

MM. DUMESNIL, GESTEAU et LEPRESTRE, *rapporteur*.

Ce prix est attribué au meilleur travail imprimé paru dans l'année sur un sujet intéressant l'Histoire de la Pharmacie ; le bénéficiaire peut être un Pharmacien ou un Etudiant en pharmacie de nationalité française.

Une seule candidature a été soumise au jugement de la Commission : celle de Monsieur Jean PAINEAU qui a présenté la thèse soutenue par lui en 1956 devant la Faculté de Pharmacie de Strasbourg.

Le travail est intitulé : « *Les apothicaires du Bourbonnais* ».

Monsieur PAINEAU complète une série d'études antérieures portant sur l'histoire de la Profession pharmaceutique, à laquelle l'auteur apporte une contribution certaine.

Monsieur PAINEAU a divisé son ouvrage en 9 parties :

Dans la première, il retrace à grands traits l'histoire du Bourbonnais. De la 2e à la 7e, il reconstitue la formation technique de l'apothicaire, contrat d'apprentissage, entrée dans la profession, exercice de cette profession : Officine, préparation des drogues, rapports avec la clientèle et avec les confrères, relations avec les autres corporations et les Pouvoirs publics.

Les deux dernières parties traitent, la première : de la Pharmacie hospitalière en Bourbonnais, la seconde : des sources minérales de cette province, célèbres dans le monde entier, avec un tableau des apothicaires bourbonnais rencontrés au cours des recherches.

Le travail de Monsieur PAINEAU, semé d'anecdotes inédites et parfois piquantes, apporte une nouvelle pierre à la Construction de la grande histoire de la Pharmacie Française.

Votre Commission propose d'attribuer le prix de l'Association des Docteurs en Pharmacie à Monsieur Jean PAINEAU.

PRIX PROUZERGUE,

par une Commission composée de :

MM. BEDEL, FINELLE et PÉRONNET, *rapporteur*.

Pour ce prix « destiné à récompenser le pharmacien, *de préférence militaire,* ayant produit dans l'année le meilleur travail scientifique pur, ou la meilleure thèse de doctorat en pharmacie », une seule candidature a été inscrite, celle de Monsieur Bernard DOUHAIRIE, Pharmacien Capitaine de l'Armée de Terre, qui a présenté un travail intitulé : « *L'Ampoule auto-injectable du Service de Santé militaire* » (Thèse pour l'obtention du grade de Docteur en Pharmacie, soutenue le 1er juin 1956, devant la Faculté de Paris).

Après une étude critique des différents types d'ampoules-seringues proposés jusqu'ici, l'auteur montre en quoi la création d'un nouveau modèle s'avérait nécessaire. Il semble qu'en l'état actuel de nos connaissances, un seul matériau, le polyéthylène à degré de polymérisation déterminé, permette l'obtention d'un contenant convenable, présentant au maximum les qualités requises de souplesse, de transparence, d'innocuité, de résistance mécanique, d'inertie chimique, d'étanchéité, de possibilité de stérilisation, etc... Toutes ces propriétés sont examinées avec soin dans l'ouvrage de Monsieur DOUHAIRIE.

Le modèle d'ampoule retenu, de forme sensiblement tronconique, est obtenu par moulage par injection ; le fond est soudé avec queusot de remplissage ; le remplissage est effectué en s'aidant du vide ; la stérilisation est faite par tyndallisation : enfin, l'emballage sous combiné plastique-aluminium assure une excellente longévité.

Des essais de conservation, dans ces ampoules, de quelques solutés médicamenteux courants prouvent que la conservation est suffisamment bonne pour autoriser l'emploi après plusieurs années de stockage.

La thèse du Pharmacien Capitaine DOUHAIRIE est clairement présentée et illustrée de nombreuses planches fort bien venues ; elle représente un travail extrêmement consciencieux qui a rencontré, à diverses reprises, des difficultés très réelles et qui est particulièrement intéressant dans ses conséquences ; elle constitue, en effet, une contribution très importante à la mise au point,

par la Pharmacie Centrale de l'Armée, du modèle actuel d'Ampoule auto-injectable, en matière plastique, du Service de Santé militaire, ampoule qui offre de vastes possibilités d'utilisation en thérapeutique de première urgence.

En conséquence, notre Commission propose que le Prix PROUZERGUE 1956 soit décerné, avec les félicitations de l'Académie de Pharmacie, à Monsieur Bernard DOUHAIRIE qui trouvera dans cette récompense un encouragement à poursuivre ses premiers travaux de technologie pharmaceutique.

PRIX CHOAY-CHAMPIGNY,

par une Commission composée de :

MM. BERNIER, VALETTE et A. FABRE, *rapporteur*.

50.000 frs, telle est la somme que les héritiers du Prix CHOAY-CHAMPIGNY ont donné à l'Académie pour 1956. Nous avons été très étonnés, Monsieur BERNIER, Président de la Commission, M. VALETTE et moi-même du peu d'enthousiasme des demandes de candidature. En effet, un seul candidat s'est manifesté, encore que cette candidature ne soit pas tout à fait dans l'esprit des héritiers du Prix.

Monsieur PELLERIN a été major de Promotion (1944) au Concours des Hôpitaux psychiatriques de la Seine. Il occupe actuellement le poste de Pharmacien et Directeur du Laboratoire de l'Hôpital d'Eaubonne.

Au point de vue universitaire, après avoir occupé les fonctions de moniteur (Chimie analytique), puis celle d'Assistant, il s'est dirigé vers le poste de Chef de Travaux Pratiques de 2e année, dont il est actuellement titulaire.

Nous n'avons relevé dans ses travaux que peu de recherches de *Biochimie clinique* : un travail sur l'analyse chimique de kystes pleuropéricardiques et une étude sur le passage de certains médicaments de la plèvre dans la circulation générale.

Toutes ses investigations scientifiques sont orientées vers la *Chimie analytique* dont nous pouvons citer quelques titres pris au hasard :

— Dosage des bases et acides faibles en milieu non aqueux (travail en cours en vue d'une thèse de doctorat).

— Travail sur la complexométrie et emploi de nouveaux réactifs applicables à l'analyse organique fonctionnelle.

Sur le plan pédagogique : ce candidat se signale par sa participation à l'enseignement pratique de la Chimie analytique à la Faculté et à la rédaction du Guide des Travaux pratiques de Chimie analytique générale.

Après s'être entretenu avec les donateurs qui, à titre exceptionnel, n'ont pas opposé d'objections au fait que le candidat ne soit pas Interne des Hôpitaux de Paris et que ses Travaux scientifiques ne s'orientent pas de préférence sur la Chimie biologique, la Commission estime cependant devoir décerner le Prix CHOAY-CHAMPIGNY 1956 à Monsieur F. PELLERIN.

PRIX DU CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS,

par une Commission composée de :

MM. Mascré, *Président,* Arnal, Charonnat, Fabre, Guerbet, Janot, Joffard, Lagarce, Martin, Quevauviller, Rolland et Kerny, *rapporteur.*

I. — *Prix de 100.000 francs destiné à récompenser un pharmacien d'officine, de nationalité française, pour ses publications ou ses travaux honorant la profession, ou dont la vue professionnelle peut être citée en exemple.*

Pour l'obtention de ce prix, sept candidats ont présenté une demande.

Six d'entre eux vous ont déjà été présentés à l'occasion des candidatures antérieures. Ce sont :

MM. Braun, d'Oberbronn (Bas-Rhin) ;
Bruneteau, de Niort ;
Clavelloux, de Saint-Etienne ;
Llabador, de Nemours (Algérie) ;
Mounier, de Tours ;
Rousselet, de Noisy-le-Sec.

Une candidate se présentait pour la première fois :

Mme Fougère, de Paris.

Madame Paule Fougère, Pharmacien de la Faculté de Strasbourg, est Pharmacien d'Officine dans le Hall Banlieue de la Gare de l'Est à Paris (10e).

Sa thèse de Doctorat en Pharmacie a été soutenue devant l'Université de Strasbourg ; elle a pour titre : « Etude chimique et thérapeutique de quelques dérivés métalliques et métalloïdiques des cholestérylines ».

Mme P. Fougère est, de plus, membre de la Société des Gens de Lettres. Elle est, en effet, l'auteur de plusieurs articles de journaux et de revues, parmi lesquels nous signalerons :

« Littérature et Poison » (Revue des Conférences Françaises en Orient, N° 7, juillet 1951) ;

« Une journée chez le Pharmacien de 1956 » (Figaro Littéraire, 12 mai 1956).

Elle est surtout connue pour son ouvrage consacré aux « Grands Pharmaciens », édité chez Corréa.

Après un examen attentif et discussion des travaux présentés et des titres des candidats, la Commission unanime a arrêté son choix sur Monsieur Albert Rousselet.

Les titres de Monsieur ROUSSELET sont rappelés ci-après :

Pharmacien depuis 1907, ancien Interne des Hôpitaux, Docteur en Pharmacie. Sa thèse, soutenue en 1909, est intitulée : « Chimisme intestinal des graisses alimentaires et leur dosage en coprologie ».

Ainsi que le soulignent les rapporteurs antérieurs, ce travail très important, réalisé alors que l'auteur était Interne à l'Hôpital Lariboisière, a marqué une date dans le domaine de la coprologie. Les techniques décrites par Monsieur ROUSSELET ont été employées régulièrement par des générations d'analystes et certaines sont encore employées de nos jours.

Outre la Médaille d'Or de la Société de Pharmacie (1910) que lui a valu sa thèse, M. ROUSSELET a obtenu, en 1915, le Prix Péron de l'Académie de Médecine. Il est Pharmacien Commandant de Réserve Honoraire, Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire, titulaire de la Croix de Guerre 1914-1918 et de la Croix des Services militaires volontaires. Il a obtenu également la Médaille des Plus de 40 Ans de la Chambre Syndicale.

Monsieur ROUSSELET a publié, soit seul, soit avec le Professeur GRIMBERT, un certain nombre d'articles qui ont paru dans le *Journal de Pharmacie et de Chimie.*

Pharmacien à Noisy-le-Sec, succédant à son père en 1908, M. ROUSSELET a vu sa carrière interrompue en 1944 par la destruction totale de son officine par bombardement et incendie. A la suite de ce revers, M. ROUSSELET a été nommé Inspecteur des Pharmacies et il a été chargé d'organiser la Pharmacie d'Approvisionnement de l'Hospice de Saint-Maurice, pour les régions sinistrées. Réinstallé à Noisy-le-Sec, après réfection complète de son officine et laboratoire, le 1er mars 1951, il exerce encore son art à 74 ans.

En choisissant M. ROUSSELET pour le prix du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens, votre Commission, sans sous-estimer les mérites des autres candidats, a voulu récompenser un Pharmacien dont les travaux honorent la profession et dont la vie peut être donnée en exemple, car il ne s'est pas laissé abattre par l'adversité et il n'a pas craint de reprendre, à 69 ans, son activité professionnelle dans des conditions particulièrement difficiles.

II. — *Prix de 100.000 francs, destiné à récompenser un auteur ou plusieurs auteurs travaillant en collaboration, de nationalité française, pharmaciens ou non pharmaciens, pour des travaux originaux ayant contribué à enrichir la thérapeutique d'un médicament nouveau.*

Pour l'obtention de ce prix, deux candidats ont présenté une demande. Ce sont :

1) M. Georges MAURICE-MADELON, Docteur en Pharmacie, à

Gazinet (Gironde) pour un travail intitulé : « Préparation et étude physico-chimique d'une solution aqueuse stable de papaïne » ;

2) M. Jean Henri Paquelet, Docteur en Pharmacie, Licencié ès Sciences, 65, boulevard des Belges à Lyon (Rhône), pour un travail intitulé : « Les autovaccins histotropes ».

Tout en reconnaissant l'intérêt des travaux qui lui ont été présentés, votre Commission, à l'unanimité, a porté son choix sur Monsieur C. Guérin, pour l'ensemble de ses travaux sur le Vaccin B.C.G. qu'il a découvert avec A. Calmette, comme chacun sait.

Ai-je besoin de rappeler que Monsieur Guérin est Docteur Vétérinaire, Chef de Service Honoraire à l'Institut Pasteur, Membre de l'Académie de Médecine dont il fut le Président en 1951, Membre de l'Académie Vétérinaire qu'il présida en 1949, etc....

Je n'insisterai pas non plus sur l'importance de la découverte du Vaccin Bilié Calmette et Guérin. Ce médicament, inscrit au 1er Supplément au Codex de 1949, a permis d'immuniser des millions d'individus dans le monde entier contre le fléau social qu'est encore de nos jours la tuberculose.

Malgré l'avènement des antibiotiques, on peut encore dire, avec le Professeur H. Bénard, de l'Académie de Médecine, qu'« un des plus sûrs moyens d'éviter les primo-infections graves, les méningites, les pleurésies et les tuberculoses pulmonaires, est la vaccination par le B.C.G. ».

Votre Commission vous propose d'attribuer le Prix du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens à Monsieur C. Guérin, grand savant français et bienfaiteur de l'humanité.

EXERCICE 1956.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES.

Commissaires aux comptes :

MM. Félix Martin et F. Lagarce, *rapporteur.*

Messieurs,

Les Commissaires que vous avez désignés pour vérifier les Comptes de notre Compagnie viennent vous rendre compte de la mission que vous leur avez confiée.

Nous tenons tout d'abord à vous dire que notre tâche a été grandement simplifiée grâce à la tenue parfaite de la Comptabilité. L'ordre et la netteté apportée par M. Guerbet à la présentation des Comptes justifient hautement la confiance que nous lui accordons.

Voici le résultat de ces comptes de l'année 1956.

1°) Etat des dépenses et des recettes de l'exercice 1956.

A. DEPENSES.

a) *Dépenses courantes :*

Secrétariat	235.000	
Impressions — Frais généraux	163.070	
Médailles de l'Académie	171.591	
Médailles pour Prix	23.878	
Cotisation	1.000	
Frais de banque	2.045	
Couronne	6.000	602.584

b) *Dépenses pour Mémoire :*

Prix Choay	50.000	
Prix du Conseil de l'Ordre	200.000	
	250.000	
Versement à la Librairie Masson (Annales Pharmaceutiques Françaises)	264.600	
	514.600	514.600
Redressement d'écriture 1955		1.500
Moins value du Portefeuille		14.506
Excédent des Recettes		157.388
		1.290.578

B. RECETTES.

a) *Recettes courantes* :

Cotisations	386.906	
Subvention des Membres	94.152	
Subvention de la Société des Amis de la Faculté.	50.000	
Médailles de l'Académie	230.000	
Revenus	14.920	
	775.978	775.978

b) *Recettes pour Mémoire* :

Don Choay	50.000	
Don du Conseil de l'Ordre	200.000	
	250.000	
Abonnements aux Annales Pharmaceutiques Françaises	264.600	
	514.600	514.600
		1.290.578

2°) Etude comparative des résultats des exercices 55-56.

Les dépenses courantes sont sensiblement les mêmes que celles de l'année 1955. Le total de l'ensemble des Dépenses passe de 420.117. à 602.584 par suite d'une dépense exceptionnelle pour la frappe, par la Monnaie, des Médailles de l'Académie qui se monte à 171.591 fr. On doit noter également dans l'attribution des Prix et Médailles une augmentation de 7.636 frs.

Les Cotisations sont rentrées normalement et les subventions volontaires passent de 44.080 à 84.152, soit une augmentation de 40.000 environ.

3°) Situation financière au 31 décembre 1956.

Portefeuille	691.948		
Banque	17.901		
Caisse	13.199		
Chèques Postaux	140.246		
	863.294		
Cotisations perçues d'avance		4.500	
Abonnement perçu d'avance		2.520	
		7.020	
Actif net		856.274	
		863.294	
L'actif net s'élève au 31 Décembre 1956 à			856.274
L'an dernier à pareille date notre actif net s'élevait à :			
Disponible		175.452	
Portefeuille		632.754	
		808.406	698.886
Augmentation de l'actif			157.388

4°) Mouvement du portefeuille.

	Valeur au 31-12-56	Valeur au 31-12-55
	—	—
870 rente 3 % 45 N	20.300	18.212
840 rente 3 % 45 P	19.600	17.584
2.170 rente 3 % Perpétuel N	51.738	43.762
540 rente 3 % perpétuel P	12.816	10.980
10.500 rente 3 %, 5 52	310.500	299.100
Bons du Trésor (6 mois)	218.000	302.400
		691.948
Remboursement Bons du Trésor		225.000
		916.948
Achat Bons du Trésor		298.500
		618.448
Moins value		14.506
	632.954	632.954

5°) Prévisions budgétaires pour l'exercice 1957.

a) *Dépenses prévues :*

Frais de Banque	2.500
Secrétariat	300.000
Impression brochures séance annuelle ; Correspondance	200.000
Médailles et prix	30.000
Divers	30.000
	562.500

b) *Recettes prévues :*

Cotisations	542.000
Subventions et dons habituels	50.000
	592.000

6°) Conclusion.

L'exercice 1956 se solde par un excédent de Recettes de 157.578 frs contre 91.421 frs en 1955. Sans augmentation des cotisations nous avons réussi à équilibrer notre budget grâce aux Subventions bénévoles des membres qui, répondant à l'appel du Trésorier et de vos Commissaires aux Comptes, ont augmenté nos rentrées de 94.152 frs.

Ce chiffre est malheureusement encore insuffisant pour affronter l'année 1957. Grâce à l'amabilité de notre Secrétaire Général, le Doyen Fabre, nous avons pu maintenir nos frais de Secrétariat à 235.000 frs. Nous avons prévu pour cette année 300.000 frs qui est un chiffre encore très modeste. Heureusement vous avez décidé l'an dernier de porter à 4.000 frs la cotisation pour les Membres Résidants et à 2.000 frs pour les Membres Honoraires et Correspondants. Cette sage mesure nous permettra grâce à quelques dons habituels d'équilibrer notre budget prévu pour l'année 1957 et d'éviter les surprises désagréables.

Nous remercions vivement les Amis de la Faculté qui ont bien voulu doubler cette année leur subvention qui passe maintenant de 25.000 frs à 50.000 frs.

Nous remercions également le Laboratoire Choay pour son prix annuel de 50.000 frs et le Conseil National de l'Ordre pour son prix de 200.000 frs si apprécié.

L'examen du Mouvement du Portefeuille accuse pour cette année une moins value de 14.506 qui correspond à un fléchissement général des rentes d'Etat.

Les Dépenses grevées des frais de frappe des médailles pour les Membres de l'Académie ont été largement compensées par la vente de celles-ci, ce qui justifie l'augmentation des dépenses exceptionnelles que nous signalons à l'examen comparatif des bilans.

Quoi qu'il en soit, la situation financière de l'Académie est bonne, compte tenu de ses faibles ressources. Mais cette situation ne pourra être maintenue que grâce au dévouement de chacun.

En terminant je vous demande, Messieurs, de bien vouloir approuver les Comptes de l'Exercice 1956, ainsi que les chiffres proposés pour l'Exercice 1957, et de vous associer à nous pour adresser à notre Trésorier, M. GUERBET, nos chaleureux remerciements et nos cordiales félicitations.

PRIX DE L'ACADÉMIE DE PHARMACIE.

I. — Prix de l'Académie (*Extrait du Règlement*).

Prix des Thèses. — L'Académie décerne à la fin de chaque année, s'il y a lieu, des prix aux auteurs des meilleures thèses soutenues devant la Faculté de Pharmacie de Paris, *au cours de l'année scolaire qui vient de s'écouler.*

Ces prix sont représentés par trois médailles d'or et trois d'argent attribuées : 1° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences physico-chimiques ; 2° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences naturelles ; 3° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences biologiques (Décision de la Société de Pharmacie en date du 6 novembre 1935).

Exceptionnellement, il pourra être accordé dans chaque section une seconde médaille d'argent sur la demande de la Commission et après un vote de l'Académie dont la majorité devra comprendre au moins les deux tiers des membres présents.

Si l'Académie juge que les travaux soumis à son appréciation n'ont pas une valeur suffisante, le nombre des médailles pourra être moindre, et les médailles d'or pourront être remplacées par des médailles d'argent.

Nota. — Tout candidat aux prix des thèses doit faire parvenir à l'Académie, avant la séance d'octobre (premier mercredi), cinq exemplaires de son travail ; il choisit lui-même, en faisant cet envoi, la section dans laquelle il désire concourir.

II. — Prix de Fondation.

Prix Dubail. — Prix triennal de 300 francs, destiné à récompenser le meilleur ouvrage imprimé ou manuscrit ayant trait à la chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1959.

Prix Charles-Leroy. — Prix biennal de 500 francs. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les deux dernières années ayant pour but l'analyse chimique d'une plante médicinale ou d'un produit médicamenteux d'origine végétale,

avec séparation et caractérisation des principes immédiats que renferme cette plante ou ce produit (Décision de la Société, séance du 6 juin 1906). Ce prix pourra être décerné en 1957.

Prix Landrin. — Prix triennal de 900 francs, « destiné à récompenser le pharmacien ou l'étudiant en pharmacie français qui aura présenté à la Société le meilleur travail de recherches sur de nouveaux principes définis tirés des végétaux : acides, alcaloïdes, glucosides, etc... » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1959.

Prix Pierre-Vigier. — Prix annuel de 500 francs, créé par Mme veuve Pierre VIGIER. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les deux dernières années sur la pharmacie pratique, et plus spécialement sur la composition ou l'essai des médicaments galéniques (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1957.

Prix Antoine et Félix-Balland (fondé en 1927). — Ce prix biennal est constitué par les arrérages d'un capital de 10.000 francs. Il est destiné à récompenser le meilleur travail (ne fût-ce qu'une simple note scientifique) ayant fait l'objet d'une présentation à la Société de Pharmacie, par un pharmacien militaire jusqu'au grade de capitaine inclus, au cours des deux dernières années. Ce prix pourra être décerné en 1957.

Prix de l'Association des Docteurs en Pharmacie. — L'Association des Docteurs en Pharmacie met annuellement à la disposition de la Société de Pharmacie un prix de 500 francs, qui pourra être distribué sous la forme de médaille et sera destiné à récompenser le meilleur travail imprimé paru dans l'année, sur un sujet intéressant l'Histoire de la Pharmacie. Ce prix, réservé aux étudiants en Pharmacie et aux Pharmaciens français, pourra être décerné en 1957.

Prix Prouzergue. — Prix annuel de 300 francs, « destiné à récompenser le pharmacien, de préférence militaire, ayant produit dans l'année le meilleur travail scientifique pur, ou la meilleure thèse de doctorat en pharmacie » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1957.

Prix Choay-Champigny. — Prix annuel, d'une valeur variable, déterminée chaque année, attribuée par les héritiers de E. CHOAY, à un interne ou un ex-interne en pharmacie des Hôpitaux de Paris, digne d'intérêt en raison de sa situation et de la valeur de ses travaux scientifiques, travaux portant de préférence sur la chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1957.

Prix Mouneyrat. — Ce prix, de 100.000 francs, destiné à récompenser l'auteur de travaux de recherches inédits sur la chimiothérapie ou la pharmacodynamie, sera décerné en 1957, en mémoire du Professeur Agrégé Antoine MOUNEYRAT.

Prix de l'Ordre National des Pharmaciens. — Prix d'une valeur de 100.000 francs attribués par l'Académie de Pharmacie comme suit :

Années impaires.

1° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un pharmacien de nationalité française pour des publications ou travaux concernant l'analyse médicale.

2° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un pharmacien de nationalité française pour des travaux intéressant la législation, la jurisprudence, la déontologie ou la sociologie pharmaceutiques, l'Histoire de la Pharmacie, le Codex, ou plus généralement, tous travaux se rapportant aux attributions de l'Ordre National des Pharmaciens.

Ces prix pourront être décernés en 1957.

Années paires.

3° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un pharmacien d'officine, de nationalité française, pour ses publications ou ses travaux honorant la profession, ou dont la vie professionnelle peut être citée en exemple.

4° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un auteur ou plusieurs auteurs travaillant en collaboration, de nationalité française, pharmacien ou non pharmacien, pour des travaux originaux ayant contribué à enrichir la thérapeutique d'un médicament nouveau.

Ces prix pourront être décernés en 1958.

L'Académie de Pharmacie se réserve de décerner les prix de l'Ordre des Pharmaciens à des personnes n'ayant pas fait acte de candidature, mais dont les travaux auront particulièrement retenu l'attention de la Commission.

Les candidats aux prix de fondation doivent faire parvenir leurs travaux, en triple exemplaire, à l'Académie, avant la séance du mois d'octobre (premier mercredi) de l'année où ces prix sont décernés.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Liste des Membres de l'Académie de Pharmacie	5
Composition du Bureau de la Société depuis 1803	13
Composition du Bureau pour 1957	16
Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1956, par M. A. QUEVAUVILLER, Secrétaire annuel	17
Allocution de M. A. AUBRY, Président sortant	29
Allocution de M. M. MASCRÉ, Président pour 1956	30
« La vie et l'œuvre scientifique de J.-E. LÉGER », par M. R. PARIS	40
Rapports sur les Prix des Thèses présentées à l'Académie de Pharmacie	47
Rapport sur le Prix DUBAIL	53
Rapport sur le Prix LANDRIN	55
Rapport sur le Prix Pierre VIGIER	56
Rapport sur le Prix de l'Association des Docteurs en Pharmacie.	58
Rapport sur le Prix PROUZERGUE	59
Rapport sur le Prix CHOAY-CHAMPIGNY	61
Rapport sur les Prix de l'Ordre National des Pharmaciens	62
Rapport de la Commission des Finances	65
Prix de l'Académie de Pharmacie. Règlement	69

Imprimerie M. DECLUME, Lons-le-Saunier. — 209-57-350.
Mars 1957 « Dépôt légal 1er trimestre 1957 — N° 4663 ».

